

SOMMAIRE

Psychologie du peuple flamand
Souvenirs d'enfance d'un Egyptien
Eloge de Victor Bonnevie
Le centenaire de la Tour de Pin
En quelques lignes
Sainte Thérèse d'Avila et la vie mystique

Une flotte allemande
De l'activisme
La crise du cinéma
L'Angleterre garante de l'indépendance belge
La mentalité de l'étudiant d'aujourd'hui

Marnix GIJSEN
Dr Taha HUSSEIN
Yves DELACROIX
Georges LEGRAND

* * *

J.-D. BERRUETA
et Jacques CHEVALIER
Hilaire BELLOC
Henri MASSIS
Robert POULET
Ivan PAUL
Philippe RENAULT

Les idées et les faits : Chronique des idées : Jésus le Christ, du Dr Karl Adam, Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

Le Congrès des dirigeants de l'A. C. J. B. aura enfin apporté à la jeunesse catholique, en matière de Réforme de l'État, des idées plus claires et plus précises que celles que la partie la plus remuante de cette jeunesse agite volontiers en ces temps de crise. Les organisateurs de ces deux journées d'études entendaient donner aux jeunes une base doctrinale solide en rappelant les principes qui doivent inspirer une conception chrétienne de l'État. Ce faisant, le Congrès entreprenait de la très utile besogne.

A l'occasion de ce Congrès, que l'on nous permette quelques considérations sur trois questions tout à fait actuelles qui y furent discutées : l'Etat; le patriotisme; la guerre préventive.

* * *

Nous nous trouvons, en ce moment, en Europe, devant l'écroulement de trois édifices qui, hier encore, paraissaient devoir braver toutes les intempéries. Le libéralisme est par terre, la démocratie politique est par terre, le socialisme marxiste est par terre. L'Europe semble vouloir s'arrêter dans sa course à l'abîme. Pour vivre, pour échapper à l'agonie, les peuples ont vomi ce qui les empoisonnait jusqu'aux moelles. Pendant plus d'un siècle, les Pontifes romains n'avaient cessé de dénoncer le mal et de prédire les catastrophes qu'il engendrerait fatalement. Le XIX^e siècle, aussi orgueilleux que stupide, fit la sourde oreille. Les Papes prêchèrent dans le désert. Rien n'arrêterait plus, disait-on, l'Évolution et le Progrès. Une Humanité enfin émancipée marchait au devant du Bonheur universel.

Mais ce n'est pas en vain que l'on se trompe à ce point sur la nature humaine. La réalité s'est vengée, et combien cruellement! Les nations européennes ont souffert atrocement dans leur chair. Les yeux ont fini par s'ouvrir — oh! lentement! Mais les ravages exercés par tout ce que le siècle dernier célébra et adora avaient créé un climat favorable. Il se trouva un homme de génie pour le comprendre et pour tenter la première Réaction efficace contre l'empire absolu d'idoles universellement vénérées. Le nom de Mussolini restera attaché au retournement que nous vivons.

Si les Papes n'ont cessé, depuis la Révolution française, de crier à notre vieux monde qu'il courait à la mort, il faut bien reconnaître que les ruines qui nous entourent sont l'œuvre, non pas d'une ultime acceptation de la doctrine chrétienne, d'une reconnaissance, *in extremis*, de la vérité catholique, d'une obéissance tardive aux adjurations des successeurs de Pierre. Non, l'Europe insoucianta a dédaigné la voix de ces vieillards qui, pensait-elle, ne comprenaient rien au monde moderne et elle persista dans ses erreurs jusqu'à ce que, l'arbre produisant ses fruits, les conséquences logiques s'en fussent développées avec leur cortège de sang, de larmes et de ruines. Le sursaut vital qui soulève l'Occident est un sursaut naturel et

instinctif. Libéralisme, démocratie, socialisme ont conduit à l'anarchie et au chaos. Notre civilisation, tel un corps luttant contre une infection mortelle, réagit enfin sous une souffrance trop vive et produit spontanément l'antidote salutaire.

Donc, considération importante, il ne faut pas que nous, catholiques, soyons trop fiers devant un spectacle réconfortant, certes, mais dont nous ne sommes pas les artisans. Le catholicisme est LA vérité libératrice. Seul, il a de l'homme et de sa destinée une vue réelle et complète. Mais les catholiques, c'est autre chose. Les catholiques européens se sont montrés impuissants, ils n'ont pu empêcher l'Europe du XIX^e siècle de se lancer dans les plus tragiques aventures. Soyons heureux de posséder la Vérité, mais soyons modestes, très modestes, car les pauvres humains que furent les catholiques des derniers siècles n'ont su ni conserver, ni rendre à leur temps cette vérité-là...

* * *

Ce que nous venons de dire, et qui nous paraît difficilement contestable, nous conduit loin d'une vue des choses que nous entendîmes exposer, dernièrement, par une personnalité catholique étrangère de premier plan. Pour justifier son optimisme, notre interlocuteur prétendait que « jamais l'Église n'avait eu une aussi profonde influence qu'aujourd'hui. Au moyen âge les idées étaient très divisées. Jamais il n'y eut autant de catholiques pratiquants que maintenant. Jamais il n'y eut autant de catholiques en état de grâce. Jamais, il n'y eut autant d'union dans l'Église... »

Nous nous sommes permis de penser que cet évêque, car c'était un évêque, s'illusionnait singulièrement. Au moyen âge, tout le monde était d'accord sur l'essentiel, l'atmosphère était catholique, on pensait catholiquement comme on respirait, inconsciemment, naturellement. Aujourd'hui, l'Europe est déchristianisée pour une bonne part, l'atmosphère que l'on y respire n'est plus catholique du tout et les traditions chrétiennes tissées dans toute notre civilisation n'ont cessé de s'effacer petit à petit, dans la patrie de cet évêque plus, peut-être, que partout ailleurs...

Modestie donc, car les catholiques sont les grands responsables des dures expériences du XIX^e siècle et des catastrophes auxquelles elles ont conduit. Réconfort aussi. Le sursaut de l'Europe contre les doctrines antinaturelles et inhumaines permet d'espérer encore. Des conditions se réalisent, sous nos yeux, qui sont dans la ligne d'une rechristianisation. Aux chrétiens à trouver le moyen de s'en servir et de redonner à l'Europe cet Évangile sans lequel toute restauration serait vaine et toute réaction inutile... Les temps nouveaux dans lesquels nous entrons ressembleront quelque peu à cette « âme naturellement chrétienne » dont parlait Tertulien. Ils seront, pour parler scolastique, en « *privatio* » du Christ. A l'Église, aux catholiques, à leur rendre le Sauveur! Hier encore, l'Europe avançait le dos tourné à la lumière. Elle a fait volte-face.

Elle a repris la bonne direction. Il ne reste qu'à lui enlever le bandeau des yeux...

* * *

La réaction antilibérale, antidémocratique, antisocialiste, la réaction contre un individualisme exagéré, contre une exaltation, une déification même de la personne humaine, devait se concrétiser dans un renforcement de l'Autorité. La Liberté — avec un grand L! — ayant conduit à la confusion et à la misère, la licence ayant engendré les pires abus, comment réagir si ce n'est en restaurant cette Autorité qui avait abdiqué et qui n'osait plus gouverner? Partout la Réforme de l'État s'accomplit dans ce sens-là : rétablissement de l'Autorité. Quand donc on discute de cette réforme, quand on étudie les moyens de remédier aux maux dont nous souffrons, maux résultés d'une faiblesse de l'Exécutif, d'une carence de l'État, la première chose à faire n'est-ce pas de nous féliciter de ce que la marée ait enfin tourné? Avant de dénoncer certains excès de cette réaction salutaire et salvatrice, avant de stigmatiser ses exagérations et de partir en guerre contre d'injustifiables excès « antipersonnalistes » qui blessent l'homme dans sa dignité et tendent à ne plus le considérer que comme un moyen et non plus comme le but, n'oublions donc pas de brosser le décor nouveau du monde nouveau où nous entrons. L'Autorité renaît partout sous nos yeux. L'État, gardien du bien commun, retrouve sa puissance légitime. L'anarchie libérale, le chaos démocratique s'ordonnent par une remise en honneur du Bien général, du sens du collectif, du devoir social. *Gaudeamus igitur!*...

Qui donc eût osé espérer, il y a trente ans, que nous verrions pareil spectacle? Qui donc eût osé prédire que, las d'une souveraineté verbale, éphémère et illusoire, les peuples seraient heureux d'être commandés? Qu'ils reconnaîtraient leur incompétence et leur impuissance à promouvoir le bien commun et qu'ils accepteraient les disciplines les plus rigides? *Gaudeamus igitur!*...

La grande nouveauté, la voilà! L'Europe ne croit plus à ce qui, hier encore, l'enthousiasmait. Le XIX^e siècle est renié. Il est chargé de toutes les fautes et de toutes les souffrances. *Gaudeamus igitur!*...

Et il nous paraît que ce n'est qu'APRÈS avoir pris conscience de tout cela, dans un climat nouveau, dans une atmosphère d'allégresse, avec une toile de fond différente de celle sur laquelle nous étions habitués à voir se profiler les événements, une toile claire succédant à une toile sombre, que doit se discuter la Réforme de l'État. La bienfaisante réaction que nous vivons et à laquelle Mussolini donna la branle, ira certainement trop loin. Elle ne peut pas ne pas exagérer. Quand donc une réaction s'arrêta-t-elle dans la juste mesure? Mais dans un mouvement bon, il faut voir d'abord sa bonté, puis seulement ses déficiences éventuelles. Oui, les catholiques doivent s'appliquer à limiter autant que possible les exagérations, mais s'ils ne veulent pas que la réaction salutaire se fasse contre eux, après que, trop souvent, elle s'est faite sans eux, que l'essentiel de leur collaboration à l'œuvre de salut public ne se borne donc pas à dénoncer d'inévitables excès, mais à faire triompher la saine, l'heureuse, la nécessaire réaction!

Les excès individualistes du siècle dernier n'étaient-ils pas autrement nocifs que les exagérations « étatistes » que nous risquons de subir? L'Italie d'avant le fascisme, le Portugal d'avant Salazar, la France d'avant... Stavisky, n'étaient tout de même pas des Eldorados?

Aurons-nous réussi à faire comprendre que la conception chrétienne de l'État doit, en 1934, s'acquiescer sous l'éclairage de la réaction européenne, s'étudier sous le signe du renouveau antilibéral, antidémocratique et antisocialiste, qui nous entoure, se baser sur le fait heureux et favorable de la restauration d'une Autorité, d'un État qui, partout, avaient abdiqué?

* * *

La deuxième question à laquelle le Congrès de l'A. C. J. B. nous porte à réfléchir une fois de plus, est celle du patriotisme. Non pas d'un patriotisme théorique mais de celui des catholiques belges, en 1934. Tous les catholiques acceptent, doivent accepter que le patriotisme est un devoir. Aucun n'oserait s'inscrire en faux contre la phrase du cardinal Mercier : « Impossible d'être un bon catholique sans être un bon patriote. » Tous admettent que le devoir patriotique peut aller jusqu'à exiger le sacrifice suprême, jusqu'au don de la vie pour le salut de la Patrie. Mais, ici encore, les faits créent un climat qui donne à toute discussion *actuelle* sur le patriotisme une importance particulière.

On nous a dit, dimanche dernier, au Congrès que, d'accord sur le devoir patriotique, les catholiques pouvaient légitimement différer sur les exigences actuelles de ce patriotisme. C'est affaire de *sentiment*, affirma-t-on, affaire de *tempérament*, d'estimer qu'en ce moment, en Belgique, il y a, soit hyperpatriotisme, soit insuffisance de patriotisme. D'après leur sentiment et leur tempérament, les uns mettront l'accent sur le *plus* et les autres sur le *moins*.

Est-ce bien là une exacte appréciation de la réalité? Que fait-elle de la vérité? Car enfin, s'il y a, en ce moment, en Belgique, une tendance à l'hyperpatriotisme, ceux qui pensent le contraire se trompent, et vice-versa. Or, se tromper, en cette matière, peut, quand l'heure est grave, entraîner de déplorables conséquences.

L'exemple que nous suggéra, dimanche dernier, un ami, fait bien saisir la chose. La Belgique doit défendre ses frontières. Le sentiment des uns fait craindre le voisin de l'Est, le sentiment des autres celui du Sud. Ce dernier sentiment étant, par hypothèse, prédominant, la défense belge met « l'accent » sur la ligne de défense du Sud plutôt que sur celle de l'Est. Or, voilà que le voisin de l'Est attaque... Conclusion : ce qu'on appelait sentiments différents, accents différents, étaient, au fond, une grave erreur de jugement...

De même que l'on ne peut parler *aujourd'hui* de l'État si ce n'est sous le signe de la réaction antilibérale et antidémocratique, de même il nous paraît que les catholiques, les jeunes surtout, ne devraient discuter du patriotisme que sous le signe du danger que court, en 1934, l'indépendance de notre pays. Et comme il nous apparaît, à nous, difficile, impossible même que les Belges soient, en ce moment, trop patriotes, alors qu'il y a au contraire grand risque à ce qu'ils ne le soient pas assez, ne faudrait-il pas saisir toutes les occasions pour nourrir et exalter le patriotisme de la jeunesse?

Nous, Belges, ne pouvons pratiquement pas grand'chose pour promouvoir la Fédération européenne prêchée par *Jeune Europe*, mais si notre patriotisme n'est pas très vigilant, n'inspire pas une volonté de défense résolue et agissante, nous pouvons beaucoup pour encourager l'Allemagne hitlérienne à recommencer son mauvais coup. Or, question de *fait*, question de *jugement* et non pas de sentiment ou de tempérament, la jeunesse belge ne sous-estime-t-elle pas le danger d'une invasion nouvelle? Ne surestime-t-elle pas l'influence que peut avoir la Belgique dans le progrès des idées internationalistes? Pour notre part, nous en sommes persuadés, comme nous sommes persuadés, avec d'excellents esprits européens qui ne sont ni des marchands de canons, ni payés par eux, ni des anti-allemands rabiques, ni des nationalistes immodérés, mais d'excellents catholiques fort au courant de la situation internationale, qu'une nouvelle guerre devient de plus en plus probable...

Tout de même, s'ils avaient raison? Si l'Allemagne, réarmée, attaquait, n'auraient-ils pas égaré notre jeunesse, ceux qui craignent qu'en exaltant aujourd'hui son patriotisme on l'engage dans l'hyperpatriotisme, dans ce « nationalisme immodéré » dénoncé par le Pape?...

* * *

Il nous faudra revenir sur ce nationalisme immodéré pour essayer de montrer, non seulement qu'il n'existe pas chez nous, mais qu'il y est pratiquement impossible. Aujourd'hui, nous voudrions examiner, une dernière fois, une autre question sur laquelle bien à tort, on entend opposer des catholiques belges : la guerre préventive. Il en fut question samedi, au Congrès, paraît-il, car nous n'avons malheureusement pu assister à cette première journée, et la guerre préventive y fut, d'après les journaux, taxée d'hérésie.

Commençons par définir les termes. Guerre préventive, en 1934, ne peut avoir qu'un sens : constatant les manquements de l'Allemagne aux Traités signés par elle, plus spécialement en matière de réarmement, la mettre en demeure de respecter sa signature, recourir aux sanctions prévues : l'occupation, c'est-à-dire, d'après les compétences, la guerre.

Tout le monde est d'accord en ce moment, et partout, pour reconnaître que cette guerre préventive n'est pas possible. Admettons même qu'y recourir comporterait, à l'heure actuelle, bien plus d'inconvénients que d'avantages. Cela ne veut d'ailleurs pas dire que d'ici cinq ou dix ans, on ne déplorera pas amèrement de ne l'avoir pas menée, quand elle était possible, pour écraser dans l'œuf la volonté de guerre prussienne. Car enfin, supposons que la Prusse prépare la revanche; supposons que tous les essais tentés — hier, aujourd'hui, demain — pour amener une entente internationale limitant les armements et établissant un contrôle sérieux, n'arrivent à rien, à cause de la volonté de guerre prussienne, et qu'entre-temps l'Allemagne n'ait cessé de réarmer; supposons qu'en 19... elle renouvelle son agression; supposons que l'Europe entière se coalise contre elle; supposons qu'elle soit vaincue une nouvelle fois, mais après une résistance désespérée qui aura coûté des torrents de sang et amoncelé les ruines, la question peut se poser : une guerre préventive n'eût-elle pas assuré le même résultat à un prix infiniment moindre?

Et nous pourrions faire d'autres hypothèses encore.

Nous avons signalé, ici, il y a quelque temps, comment la *Vie intellectuelle* des Pères Dominicains français, revue peu suspecte en la matière, justifiait une guerre préventive. Jugez de notre étonnement en trouvant cette semaine, en première page de la *Libre Belgique*, une lettre de Londres finissant par ces lignes :

C'est donc dans l'esprit de Locarno que l'ancien chef du Foreign Office cherche la solution du problème primordial de la sécurité. Sans cette garantie solidaire, partagée par la Grande Bretagne, les anciens alliés n'auraient qu'un moyen de rendre inefficace le réarmement de l'Allemagne : la guerre préventive, la guerre immédiate, brisant les possibilités du Reich de faire la guerre victorieusement dans quelques années.

Or, nous réplique-t-on (nous citons) :

La guerre préventive doit être condamnée d'une façon absolue. Elle est illégitime parce qu'on n'a pas le droit de massacrer des hommes pour parer à un danger hypothétique.

Hypothétique : toute l'erreur tient dans ce mot. Et si le danger est certain?...

Encore une fois, il n'est pas question de guerre préventive, mais pourquoi taxer d'hérétiques, ou de nationalistes outranciers, ou d'hyperpatriotes, ceux qui craignent qu'il faudra payer beaucoup plus cher, demain, la résistance à une tentative prussienne d'asservissement de l'Europe que n'eût coûté une politique ferme et forte — intelligente aussi! — vis-à-vis de la Prusse vaincue?

Les catholiques belges qui, avant 1914, se sont si gravement trompés sur l'Allemagne et sur la nécessité d'une Belgique bien défendue, devraient être particulièrement prudents. Leurs erreurs ont coûté si cher au pays!

Le monde entier a les yeux fixés sur la France et plus spécialement sur Paris. Le secret de l'avenir prochain de l'Europe est là. Cette nouvelle révolution française est d'importance capitale pour nous, Belges. Nos destinées sont solidaires d'un redressement français.

Où va la réaction française? Comme vient de l'écrire M. Paul Reynaud, député et ancien ministre :

« Les Français se divisent maintenant en deux camps : ceux qui croient qu'on peut encore sauver le régime actuel en le réformant et ceux qui le déclarent fini et veulent autre chose sans toujours préciser quoi. »

« Je suis de ceux — ajoute M. Reynaud — qui croient que l'on peut le sauver si l'on agit assez vite et assez fort. Il y faut une virilité dont, à vrai dire, les régimes vieillissants se sont rarement montrés capables. Il y faut un esprit de sacrifice chez ceux qui sont les bénéficiaires du régime. Y aura-t-il, par exemple, une majorité dans cette Chambre pour convenir qu'il est de sa dignité de s'en aller et, auparavant, pour diminuer d'un tiers le nombre des députés de la Chambre prochaine? Y en aura-t-il une, à Versailles, pour limiter les droits des députés? Le gouvernement, dont le rôle est capital dans cette affaire, prendra-t-il à temps l'initiative? »

« Si ceux qui sont, à la fois, les privilégiés et les responsables du régime actuel, se montrent incapables d'agir, surtout d'agir à temps, une seule voie restera ouverte, celle de la violence. Si la révolution n'est pas faite par eux dans la légalité, elle se fera contre eux. Et elle peut se faire dans le désordre et dans le sang. »

« La première réforme à accomplir, celle qui commande toutes les autres et qui, à elle seule, rendrait toutes les autres possibles, c'est la restauration de l'autorité. L'autorité est morte en France précisément au moment où elle serait plus nécessaire que jamais... »

Comment croire encore avec M. Reynaud qu'une révolution dans la légalité reste possible? Tout ne semble-t-il pas annoncer que le régime se meurt et qu'une restauration de l'autorité ne se fera, hélas! que par la violence?...

* * *

Pour M. Franklin-Bouillou, tout le problème se réduit à un changement d'hommes. De nouveaux chefs suffiraient pour sauver la France.

— Pas autre chose. Voyez-vous, je suis un homme qui ne croit qu'aux hommes, qu'à l'action des hommes bien plus qu'à la vertu des institutions. Habillez des soldats comme vous voudrez : ce n'est pas la couleur de l'uniforme qui les empêchera de fuir, s'ils sont sans courage. J'éprouve, je l'avoue, un mépris universel, œcuménique, pour les individus qui nous gouvernent depuis de nombreuses années. De Waldeck-Rousseau à un tel que vous savez, quelle différence!

— Mais d'où vient, dis-je, cette décadence progressive du personnel politique?

— Du mensonge dans lequel on a plongé ce peuple depuis si longtemps. Songez, à ce point de vue, aux méfaits du briandisme.

Le courageux apôtre de l'Union nationale nous paraît se tromper étrangement! Les institutions démocratiques ont nécessairement corrompu les hommes et diminué sans cesse la valeur des détenteurs de l'autorité. Le mensonge est normal en démocratie politique. De bons cadres, un état-major compétent, décuplent le moral et le courage des soldats. Les institutions ne sont pas qu'un habit. Elles soutiennent et élèvent la nature humaine, ou bien elles l'abandonnent à sa pente naturelle en augmentant encore la rapidité de la chute dans l'anarchie et dans le chaos. En France, les institutions ont perverti les hommes. La démocratie politique française est inamendable, irréformable. Il n'y a qu'à la supprimer. Stavisky aura été la goutte qui fait déborder le vase...

Psychologie du peuple flamand

Celui qui désire collaborer, de quelque manière que ce soit, au développement de notre culture doit s'assigner comme tâche primordiale l'étude de ce qui caractérise spécifiquement notre race, en bien comme en mal. D'autant plus que nous nous trouvons pour le moment au seuil de temps nouveaux, quoi qu'on puisse en penser dans les sphères politiques. L'horizon flamand s'est enfin éclairci, tant au point de vue politique qu'au point de vue culturel. Il est indispensable que nous passions en revue les forces que nous pouvons utiliser pour reprendre en Europe la place dont nous avons été écartés pendant une couple de siècles. Mais si nous avons subi ce véritable déni de justice, cette atteinte à notre nature, nous devons cependant faire notre inventaire sans autogobisme, sans chauvinisme national, sans étroitesse d'esprit ni amertume.

Un tel examen de conscience ne peut se poursuivre selon une méthode ou un plan trop rigides. Il nous serait impossible de trouver une commune mesure à nos vertus et à nos défauts, et qui serait établie selon les règles absolues d'un quelconque code. Il s'agit plutôt de comparer les particularités de notre race à celles des autres races de l'Europe, qui forment avec nous une communauté d'esprit et d'intérêts. Comparaison faite toute de nuances, mais dont les traits devront être mis en relief et grossis pour mieux en dégager la signification. L'intérêt réside dans les différenciations et les distinguos les plus délicats et les plus subtils, et non dans les contrastes violents. Ce sont ces nuances, à première vue infimes et passagères, qui, par leur étude, nous révèlent indirectement les caractéristiques profondes de notre race. L'étude de notre caractère racique acquiert toute sa valeur, quand nous admettons qu'en dépit de l'identité des espèces, de l'uniformité des caractères ethnographiques, il existe malgré tout une différence entre les groupes ethniques. Cette constatation est d'autant plus intéressante qu'elle s'applique à une communauté qui a vécu depuis deux mille ans du patrimoine de l'Empire romain et du monde chrétien. Sur ce riche terrain où la morale chrétienne s'est emparée de l'ordre juridique et administratif de l'Empire, les frontières politiques, le fait géographique, la variété des cultes ont suscité entre les peuples des différenciations qui ont provoqué chez chacun d'entre eux une individualité plus ou moins accentuée.

Nous ne nous sommes pas assigné comme but d'étudier la formation de la communauté flamande au cours des siècles. Une telle étude exige de l'historien une impartialité et un détachement des contingences qui ne se rencontrent pas en ce monde. Rien n'est plus tentant que d'édifier de toutes pièces l'histoire du sentiment national et d'utiliser habilement à cette fin les dates destinées à établir le départ et consolider la structure de ce sentiment national si recherché actuellement. Quoique le besoin d'un arbre généalogique, le désir de prouver sur titres la poussée logique d'une nation donnent un petit cachet de parvenu à une race qui s'affirme victorieuse, il reste cependant qu'il ne faut pas sous estimer l'appoint moral qui résulte de cette construction artificielle de l'âme nationale. De toutes façons, ce qui a une réelle importance, c'est qu'une communauté prenne à un moment donné pleine conscience de sa force propre, et tende ses efforts vers l'avenir.

Or, il n'y a pas de doute que nous vivions à pareille époque. Le pays flamand, depuis la grandeur bourguignonne, n'a été que pays conquis, terre d'annexion, province éloignée. Espagnols de seconde zone comme Autrichiens de seconde zone, ou encore Français ou même Hollandais de second rang, les Flamands sont en fin de compte devenus Belges de seconde classe : cette continuité de l'abaissement, cette quasi-fatalité de notre minimalisation politique ont laissé des traces profondes dans tout notre être.

Telle est bien la première caractéristique de notre peuple. Là où l'histoire nous montre, en général, que les communautés linguistiques ont immolé leur personnalité sous l'empire des circonstances, le peuple flamand, au contraire, a conservé la sienne. L'entité ethnique flamande existe; elle s'est défendue opiniâtrément à travers l'histoire; elle va aujourd'hui vers son libre épanouissement.

Que cette personnalité collective évolue, qu'elle ait des hauts et des bas : quel est le Flamand qui l'ignore? Le fait que nous avons couramment sur les lèvres les mots : « abâtardissement, violation, corruption », pour nous définir, prouve que nous connaissons ce phénomène et que nous le craignons. Nous subissons l'influence des courants européens. Il est évident qu'au siècle dernier, sous l'empire du machinisme, de la standardisation de la manière de vivre à cause de l'utilisation des moyens mécaniques, les caractères régionaux des nations européennes ont été profondément modifiés, du moins dans leur aspect extérieur. Ce qui appartenait antérieurement à la vie même du pays n'est plus qu'imagerie.

Mais ce danger du siècle passé était doublement grand pour les Flamands, parce qu'au nivellement général dû à la « civilisation » de la machine s'ajoutait un danger intérieur contre lequel il fallait se défendre pas à pas. C'était le fransquillonisme qui, étayé par des institutions politiques, écrasait au moyen du pesant rouleau de son administration, aplanissait la moindre aspérité qui ne convenait pas à son plan d'uniformisation. Qu'est-il resté de notre caractère populaire? Jusqu'à quel point pouvons-nous distinguer ce qui différencie un Flamand d'un Français ou d'un Danois?

Déterminer pareille distinction avec une précision scientifique nous paraît impossible. En effet, quel est l'individu de notre race qui ne subit pas l'influence des grandes lames des courants culturels européens qui déferlent continuellement sur son pays? Un territoire restreint et les circonstances économiques font que le Flamand se trouve livré à une érosion constante de sa personnalité. Sous l'influence de circonstances spéciales telles que la guerre, le mouvement social, la colonisation, etc., certains caractères d'un peuple se manifestent ou même se révèlent avec plus de violence qu'à tout autre moment. Et d'autres particularités reparaisent en même temps, qui ne sont pas essentiellement de notre psychologie, et cela avec d'autant plus de puissance qu'elles ne sont pas spécifiquement nôtres et par conséquent pas étroitement liées au développement de l'être même de notre mentalité.

Nous devons dégager notre caractère racique en nous efforçant

de le découvrir à la limite du domaine aux contours hésitants et confus où la personnalité peut donner prise à des généralisations et faire conclure du type à l'espèce.

* * *

Il serait facile d'obtenir un tableau synchronique en utilisant les dessins et les caricatures que nous ont transmis quatre ou cinq siècles de littérature de voyages en Flandre. Ce serait tout au plus d'un intérêt mixte entre la littérature et l'histoire, ou même l'anecdote. Chaque constatation, que ce soit louange ou critique, nous obligerait à examiner l'autorité et la bonne foi de l'auteur.

Pour éviter de nous perdre dans ces obscurs dédales, il vaut beaucoup mieux s'en tenir à quelques vérités bien connues, à quelques données certaines et simples, qui nous permettraient de poursuivre, au moins dans ses grandes lignes, l'enquête entreprise.

Lorsque le poète écrivait : « Leeft er groeter volk, vrijer is er niet », il affirmait un non-sens, du moins au point de vue politique. Notre peuple, à ce moment-là, était tout, hormis libre. Pourtant, quand nous approfondissons le sens de ce vers, nous avons l'intuition d'une de nos plus pénibles faiblesses : notre petit nombre. Il y a évidemment de plus grands peuples que le nôtre, et même la plupart le sont. Mais nous sommes incontestablement parmi les plus petits, et par conséquent les plus faibles. Sur cette vieille Europe, elle-même presque île de l'Asie, nous ne sommes que 4 millions de Flamands sur 458 millions d'habitants. Pour notre satisfaction personnelle nous opposons au fait de n'être que quatre millions de gens le souvenir de notre patrimoine culturel du passé et la renommée de nos créations artistiques. Mais pour les voisins nous restons ce que nous sommes, et, hélas ! guère plus. Certes, en nous référant à David ou à Pirene, nous pouvons prouver qu'au cours des siècles nous avons accompli de grandes choses. Nous oublions de faire remarquer que nous vivions alors au milieu d'une poussière d'États, parmi lesquels il n'y avait que, de-ci de-là, l'un ou l'autre plus puissant que la Flandre, d'ailleurs divisée elle-même. C'est tout à la fois notre situation économique et notre prestige qui se sont évanouis après le XVI^e siècle. La seule raison qui puisse permettre à la Flandre d'avoir encore quelque signification en Europe est due principalement au fait d'être située dans ce delta des trois fleuves dont les bassins commandent la vie économique du continent.

Ce grand peuple flamand, foule grouillante qui dans les villes du XV^e et du XVI^e siècle étonnait les visiteurs étrangers, a été insensiblement encerclé par des voisins qui forgeaient leur unité dans le sacrifice des dialectes et du régionalisme, au profit d'un État puissant et centralisateur, symbole d'une culture propre. C'est à ce moment-là que Clio nous a lâchés, et que ce qui paraît pour tout Flamand plus ancien et plus respectable que la dualité belge, la Grande Néerlande, n'a pas pu se développer organiquement. Il paraît fort douteux qu'après des siècles de morcellement cette unité puisse encore se reconstituer sans qu'il soit fait violence à l'esprit.

Nous subissons actuellement encore un ressentiment provoqué par cette évolution anormale, et le mouvement flamand n'a pas d'autre but que de remettre le peuple flamand en possession d'une autonomie de sentiment et d'action qui ne doit pas être liée nécessairement à une indépendance politique, mais qui repose pour une part considérable sur le terrain psychologique. Pour un peuple comme pour un individu, il est plus important de posséder la conscience de sa liberté que cette liberté elle-même. Dans cette affirmation il n'y a aucune pointe de machiavélisme, puisque l'élément essentiel pour l'activité féconde du groupe comme de

l'individu doit se trouver dans la conscience de soi, dans cette sécurité en soi qui engendre la confiance et produit l'énergie.

Il demeure cependant que, sur tout ce que nous faisons et pensons, le fait de n'être que quatre millions de Flamands qui vivent sur un petit coin d'Europe d'environ 15,000 kilomètres carrés a une certaine influence. Les petits peuples nordiques qui ne nous dépassent pas en nombre, mais qui disposent d'un territoire beaucoup plus étendu, et qui, géographiquement, sont mieux protégés contre les influences étrangères, présentent des caractéristiques incontestablement différentes des nôtres. La densité de notre population a pour conséquence une promiscuité sociale et spirituelle qui revêt des formes très originales et qui est aussi la cause de ce que l'introspection philosophique n'ait jamais trouvé beaucoup d'adeptes en Flandre. Ce serait faire montre d'un matérialisme trop facile que de lier étroitement l'éclosion des idées aux circonstances de milieu, mais nous ne pouvons, d'autre part, nier le rôle que jouent les mouvements sociaux, en pour ou en contre, dans l'évolution des idées. La vie sociale d'une population dense tend généralement au nivellement ; la valeur baisse par le nombre. La promiscuité, qui pour l'individu est un danger, en même temps que, par ses avantages, elle est un appui et une sécurité, ne manque pas d'entraîner toutes sortes d'inconvénients pour la collectivité. Cette promiscuité nous porte fatalement à tout envisager d'après le commun dénominateur le plus grand ; elle nous contraint au middelmatisisme, à l'étroitesse de l'esprit bourgeois. Tâche du mouvement flamand que de nous libérer de cette médiocrité bourgeoise, de cette étroitesse de sentiments et d'idées, de nous porter à avoir de nous-mêmes une conception plus haute et meilleure.

La modicité du nombre et l'ambiance étroite et matérielle sont les éléments qui ont concouru à imposer à notre peuple cet « infériorité-complex » dont il se dépouille lentement. Mais, d'autre part, ce phénomène, que nous pourrions qualifier de puberté, met les plus clairvoyants d'entre nous en garde contre l'autogobisme et le pathos nationaliste, et ainsi purifie l'atmosphère.

Ce n'est pas seulement historiquement, mais géographiquement, que nous sommes « humiliés » ou abaissés. La situation géographique de la Flandre a eu une influence sur notre formation spirituelle. Le manque de frontières naturelles, l'absence de moyens de défense contre les invasions pacifiques ou belliqueuses des nations voisines ont joué un rôle dans le développement de cette mentalité de vaincus, de cette résignation devant la destinée, de ce caractère servile, qui tout récemment encore était le principal trait distinctif de notre race. D'ailleurs, dans les moments critiques, il se manifeste encore actuellement dans la mentalité de certains parlementaires flamands. Avec l'évolution des moyens de transport et la modification de la technique des armements, cette frontière ouverte à toute invasion, ce manque de défense ont perdu de leur importance, et il ne faut plus en tenir compte que comme considération historique.

* * *

Nous formons un peuple de paysans et d'habitants de petites villes. *L'Annuaire statistique pour la Belgique et le Congo*, qui pourrait se trouver comme livre de méditation sur la table de travail de tout Flamand, nous l'indique. Environ 78 p. c. des Flamands vivent à la campagne ; à peine 12 p. c. habitent dans des villes de 25 à 100,000 âmes ; et le reste, 10 p. c., peuple la grande ville. Il est évident que les 78 p. c. de ruraux ne sont pas tous agriculteurs ou cultivateurs, mais on peut affirmer sans crainte d'exagération que tous portent les principales caractéristiques du type rural. Le prêtre, le notable, l'aristocrate rural, l'instituteur subissent inévitablement cette atmosphère et ont les caractères qui distinguent les ruraux.

La mentalité du paysan n'est plus à étudier. Tout le monde sait que la vie en contact continu avec la terre, avec les saisons et les récoltes marque le type humain d'un ensemble de traits qui se retrouvent à peu près chez tous les paysans du monde. On me raconta un jour cet exemple curieux : Un petit paysan de la Flandre Orientale logeait avec un groupe de membres du Touring dans un village des montagnes de Bavière, chez un cultivateur. Son hôte et lui n'avaient cessé de bavarder toute la nuit de leurs exploitations. Ils avaient été voir le bétail à quatre heures du matin. Et quand on demanda à notre fermier comment il avait réussi à comprendre le paysan bavarois, il déclara que celui-ci parlait « une espèce de flamand ». Ce qui prouve combien le contact s'était établi facilement entre ces deux types semblables.

Les caractéristiques de notre race paysanne se trouvent à mi-route entre celles des Maigres et celles des Gras, tels que Brueghel les vit et Félix Timmermans les décrivit. Zèle, probité, sérieux, ladrerie, ostentation, tout cela concourt à créer un type humain qui présente les meilleures garanties pour la conservation d'une vie terne, grave et sans aventures. L'inconstance de notre climat capricieux, la nécessité de tirer de notre sol fertile de quoi nourrir une population trop nombreuse, ce tournoi perpétuel entre l'homme et la nature dont l'enjeu est la prospérité et dont la rançon est synonyme de famine, — songez seulement à la mauvaise récolte des pommes de terre en 1865, — tout cet ensemble a aiguisé l'esprit d'observation chez nos gens et a éveillé chez eux une certaine subtilité qui les rend particulièrement aptes à la vie des affaires. L'instabilité des contingences a habitué notre esprit à tenir compte pratiquement de toutes les circonstances et a contribué à favoriser cette atmosphère religieuse caractérisée par l'abandon de l'homme à la Providence et sa dépendance vis-à-vis des forces extérieures.

La sagesse transmise par les anciens joue un rôle capital dans un pays agricole comme le nôtre où le rendement des principales récoltes a été porté à des chiffres-records. Les différents terrains et le jeu du climat forcent le paysan à l'élaboration d'une sagesse particulière qui, de par son caractère local et limité, a tendance à devenir de la vanité. Etat d'esprit qui a pourtant des conséquences salutaires : l'attachement de nos paysans à leur coin de sol, l'esprit de tradition, un conservatisme *a priori*. Ils ne sont aventuriers ni pour la conquête de l'argent, ni en ce qui concerne les idées. Pour un Donatus Quick, assez fou pour aller courir sa chance dans l'Eldorado de Californie, il y en a des centaines de milliers qui restent chez eux, et l'exemple de cet extravagant a encore l'avantage de servir d'épouvantail. L'esprit du paysan est clair et sans brume. Il s'accroche toujours à des faits qui ont subi l'épreuve du temps. De cette race de réalistes sont sortis les meilleurs esprits de notre peuple. C'est un petit paysan de Brecht, Léon Lessius, qui, dans son *De Justitia et Jure*, a fixé pour la première fois les fondements moraux du commerce et de la finance modernes. N'est-ce pas plus qu'une coïncidence qu'un autre fils de cultivateur, S. E. Mgr Van Roey, ait commencé sa carrière en publiant une thèse remarquable sur l'intérêt juste, question qui tient étroitement au cœur de tous les paysans. (*De justo auctario ex contractu crediti.*)

Depuis des siècles notre pays est divisé en un très grand nombre de petites exploitations. Nulle part au monde les parcelles de terrain cultivé sont aussi petites que chez nous. La ferme moyenne est de quatre à cinq hectares, ce qui n'est que juste assez pour nourrir un seul petit ménage. A la campagne il n'existe aucune trace de collectivisme, aucune trace de délibération commune, de collaboration qui procurerait à la communauté des avantages et des facilités. Le morcellement des surfaces arables entraîne pas mal d'inconvénients et fait très souvent gaspiller en vain

du temps et des efforts. Mais il reflète fidèlement la principale caractéristique de notre population agricole : son désir d'individualité, bouée de sauvetage de l'Europe, rançon de l'esprit menacé. Nos paysans ne constituent pas un cheptel; ce sont des hommes, des personnalités avec une conscience nette de leur valeur individuelle. La liberté individuelle leur est plus chère qu'une chaîne dorée. On pourrait prendre comme symbole le plus exact de leur idéal : *Het Hemelhuis*, chanté par René De Clercq, et dont l'habitant mi-paysan, mi-ouvrier industriel, a plus d'une corde à son arc pour se défendre contre l'adversité. Il renonce volontiers aux avantages matériels qui élèveraient son standing, pour conserver intacte la satisfaction morale que lui procure son individualisme. Ce n'est pas seulement pour arrêter le vent que nous plantons des haies, mais pour indiquer avec précision à notre voisin où se trouve notre domaine et jusqu'où notre personnalité peut se déclarer souveraine.

Lorsque le fermier ou son fils s'installe en ville, il emporte avec soi la plus chaude affection pour sa petite patrie, pour son village et sa propriété, un sentiment qui s'exprime dans un particularisme têtue. Des sociologues étrangers ont fait observer que des communautés villageoises subsistent, même dans nos grandes cités. Cet état d'esprit se traduit non seulement sous la forme de cercles et de sociétés qui, dans la grande ville, réunissent à des intervalles déterminés les habitants d'un même village, mais s'extériorise aussi dans la classe populaire par une espèce de franc-maçonnerie, un esprit de soutien mutuel. Une servante venant de telle contrée orientera spontanément la clientèle de ses patrons vers ses co-villageois ou co-provinciaux. Mais la ville fait aussi ressortir les défauts du paysan : étroitesse d'esprit, mesquinerie, manque de largesse de vue en politique, et surtout un égoïsme qui provoque l'indignation des citadins. Ce qui explique, sans l'excuser, la xénophobie des citadins qui, dans nombre de nos grandes communes, voient des non-autochtones prendre la part du lion dans les mandats politiques.

MARNIX GIJSEN.

(Traduit par Ch. van Renynghe de Voxvrie.)

(La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.)

Pour le Père Lebbe!

Vous, que l'admirable lettre de notre grand missionnaire — publiée dans notre numéro du 30 mars — n'a pu laisser insensibles, et qui sans doute, avez versé des larmes d'émotion, envoyez-nous votre obole! Le Père Lebbe est dans le besoin; ses Petits Frères et ses Thérésiennes ne mangent pas tous les jours à leur faim. Soutenez l'apostolat d'un des fils les plus héroïques que notre chère Patrie ait donnés à l'Eglise. Non pas « MALGRÉ LA CRISE », mais « A CAUSE DE LA CRISE », soyez généreux...

(Versez les dons à notre compte chèque postal n° 489.16, avec la mention : POUR LE PÈRE LEBBE. La première liste de dons paraîtra dans notre prochain numéro.)

Le livre des jours

Souvenirs d'enfance

d'un Egyptien⁽¹⁾

C'était le 21 août de l'année 1902, dont l'été fut si désastreux. Une épidémie de choléra s'était abattue sur l'Égypte et décimait la population.

Elle avait dévasté villes et villages, et rayé de l'existence des familles entières. Saidna avait intensifié sa production de talismans et d'inventaires de l'héritage du Prophète. Les écoles coraniques et celles du gouvernement s'étaient toutes fermées. Les médecins et des missions du service d'hygiène s'étaient répandus sur le pays avec tout un matériel et des tentes qui leur servaient à isoler les malades. L'épouvante courbait les têtes et oppressait les cœurs. La vie avait perdu tout son prix. Chaque famille ne parlait que du malheur des autres familles et attendait sa part du destin. La mère du petit garçon ne vivait plus que dans des transes perpétuelles. Elle se demandait, mille fois la journée, lequel serait visité par le malheur, de ses fils et de ses filles. Elle avait un fils de dix-huit ans, à la mine gracieuse et au visage aimable, distingué, d'une vive intelligence, le meilleur caractère de la famille et l'esprit le plus ouvert. Nul n'avait un cœur plus compatissant, ni l'âme plus sincère, plus de pitié tendre pour sa mère ni d'égards pour son père, plus de douce bonté pour ses frères plus jeunes et pour ses petites sœurs. Avec cela toujours gai, il venait de passer son baccalauréat et s'était inscrit à la Faculté de médecine. Il n'attendait que la fin de l'été pour rejoindre Le Caire. Quand éclata l'épidémie, il se lia au médecin de la ville, et se mit à le suivre dans ses tournées, disant qu'il s'exerçait à sa profession. On parvint ainsi au 20 août.

Le jeune homme rentra au bout de cette journée, souriant comme à l'habitude, caressa sa mère et la taquina, pour calmer ses frayeurs.

— La ville, ajouta-t-il, n'avait plus été atteinte, ce jour-là, que de vingt cas, et le poids de l'épidémie semblait s'alléger.

Pourtant il se plaignit de quelques malaises, mais sortit trouver son père, avec lequel il bavarda comme à l'habitude, puis ses amis qu'il accompagna comme tous les jours, sur les bords de l'Ibrahimiyyah (2).

L'entrée de la nuit le ramena au foyer, où il passa une heure à rire et à jouer avec ses frères. Ce soir-là, il déclara, devant toute la maisonnée, que manger de l'ail préservait du choléra. Il en mangea lui-même, et ses frères, grands et petits, suivirent son exemple. Il voulut aussi persuader son père et sa mère, mais n'y réussit pas.

* * *

La maison était tranquille et plongée dans le sommeil, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands de ses hôtes, et jusqu'aux animaux, quand arriva le milieu de la nuit. Alors une rumeur étrange remplit cet air calme, et tout ce monde fut sur pied, comme à un signal. Le cheik et sa femme étaient dans le couloir, couvert de tapis et sans autre ombrage que le ciel, en train d'appeler leur fils et de lancer son nom à tous les échos. Les jeunes enfants sautaient de leurs lits en toute hâte, pour courir au point d'où partait le bruit. Les petits s'asseyèrent et se frottaient les yeux,

(1) Pages inédites d'un volume à paraître sous ce titre aux Editions Excelsior, à Paris.

(2) Canal.

cherchant à distinguer, dans une vague appréhension, d'où venait ce remue-ménage et tout ce mouvement insolite.

L'origine de tout cela était le bruit que faisait le jeune étudiant pour vomir. Il y avait déjà une heure ou deux qu'il sortait de sa chambre sur la pointe des pieds pour aller vomir dehors, en mettant tout son soin à n'éveiller personne. Mais le mal arrivait à une telle extrémité qu'il n'avait pu se contenir davantage, ni continuer à vomir tout doucement, en sorte que ses parents avaient fini par entendre ce râle qui les avait glacés d'horreur, et avec eux toute la maison.

Ainsi le jeune homme était atteint, et le fléau avait trouvé le chemin de cette demeure. La mère savait maintenant sur lequel de ses fils devait tomber le malheur. Quant au cheik, il fit cette nuit-là une contenance bien digne d'admiration : calme et grave, et pourtant atterré, mais dominant son désarroi, avec dans la voix quelque chose qui trahissait un cœur brisé, mais cependant ferme et préparé au malheur, il ramena son fils dans la chambre et le fit isoler de ses frères, puis sortit en hâte pour appeler deux voisins qui en moins d'une heure amenèrent le médecin.

Durant cet intervalle, la mère saisie d'effroi, mais ferme et pieuse, donnait ses soins à son fils. Lorsque le vomissement lui laissait quelque trêve, elle sortait dans le couloir, élevait les bras et le visage vers le ciel, et s'abîmait dans la prière, jusqu'à ce que de nouveau elle entendît ce râle de vomissement qui la faisait rentrer en toute hâte vers son fils pour l'appuyer sur sa poitrine et lui prendre la tête dans ses mains. Mais sa langue n'arrêtait pas quand même de réciter des prières et des invocations.

Il lui fut impossible que le malade fût isolé des autres enfants, car ceux-ci remplissaient la chambre et se tenaient autour d'elle, atterrés. Quant à lui, caressant sa mère dans les intervalles de ses efforts, il jouait avec ses petits frères jusqu'au moment de l'arrivée du médecin, qui prescrivit et ordonna, puis s'éloigna en promettant de revenir le matin. La mère s'établit dans la chambre de son fils. Le cheik s'assit non loin de là, muet et farouche, ne faisant plus aucune prière, et sans même répondre aux gens qui venaient lui parler.

Le matin se leva bientôt. Le jeune homme se plaignit d'une douleur dans les jambes. Les sœurs vinrent le frictionner sans qu'il cessât de souffrir, tantôt avec des plaintes, tantôt en silence. Les vomissements l'agitaient de hoquets convulsifs, qui arrachaient le cœur en même temps au père et à la mère. Une matinée passa, comme la famille n'en avait jamais vue : morne, funèbre, traversée d'alarmes et de pressentiments. A l'extérieur de la maison se pressait une foule, qui venait apporter au cheik des consolations. A l'intérieur, c'était une assemblée de femmes, venues pour consoler la mère. Le cheik et sa femme étaient bien trop absorbés pour s'occuper des unes et des autres : le médecin revenait d'heure en heure, le malade avait demandé qu'on télégraphie à son frère, l'étudiant d'*Al-Azhar* au Caire, et à son oncle en Haute-Egypte. Il demandait la montre de temps en temps pour regarder l'heure comme si elle allait trop vite, et qu'il craignait de mourir sans avoir revu son frère et son oncle, le jeune homme et le vieillard. O heure funeste!... Rien ne vous arrêta... Troisième heure de ce jeudi 21 août 1902...

Le médecin avait quitté la pièce, désespérant de le sauver. Il semble qu'il ait dit en particulier à deux des amis les plus intimes du cheik, que le jeune homme touchait à son heure dernière. Alors ces deux hommes s'avancèrent jusqu'à pénétrer dans la chambre du malade, où était sa mère. Elle parut ce jour-là pour la première fois de sa vie, dévoilée devant des hommes.

Son jeune fils était sur un lit, tordu de souffrances, alternativement dressé puis rejeté en arrière, s'asseyant sur son lit, demandant l'heure, enfin vomissant. La mère restait muette. Les deux hommes prodiguaient leurs consolations, mais c'était le malade qui leur

répondait : « Je ne suis pas plus grand que le Prophète. Est-ce que le Prophète n'est pas mort? » Il appelait son père pour le consoler lui aussi, mais le cheik ne répondait rien. Puis il se levait et se rasseyait, se jetait sur le lit, ou parfois à côté du lit. Notre ami pendant cette scène, retiré dans un coin de la pièce, hagard et misérable, se consumait de désespoir éperdu, le cœur déchiré de chagrin.

Enfin le malade se rejeta sur le lit sans avoir plus la force d'aucun mouvement. Il se mit à gémir, et son gémissement faiblissait par intervalle, jusqu'à n'être plus qu'un murmure qui s'éloignait de minute en minute. Notre ami perdra jusqu'au dernier de ses souvenirs, avant d'oublier ce gémissement suprême que poussa son frère, tout grêle, faible et profond, avant de se taire pour jamais. En cet instant la mère fut debout, toute résignation devenue vaine, et sa fermeté s'écroula : à peine debout elle s'abattit et serait tombée sans l'appui des deux hommes. Alors elle se reprit et sortit de la pièce, écrasée, courant presque posément vers le seuil, pour, lorsqu'elle l'eut enfin dépassé, tirer de sa poitrine une plainte dont le souvenir déchire encore le cœur de l'enfant qui l'entendit. Le malade tressaillit faiblement à ce cri, et tout son corps fut traversé par un tremblement, que suivit le repos de la mort. Les deux hommes témoins de cette scène s'avancèrent alors pour lui rendre les derniers devoirs, lui fermer les yeux, et lui bander les membres. Après lui avoir couvert le visage du linceul, ils sortirent à la rencontre du cheik. Ils se rappelèrent alors que l'enfant aveugle était resté prostré dans un coin de la chambre. L'un d'eux revint et le tira, sans qu'il en ait conscience, un peu plus loin de là au milieu des visiteurs, où il le posa comme une loque.

Il ne se passa guère plus d'une heure, ou même moins, avant que la dépouille eût reçu les derniers soins, et qu'on vint la chercher pour l'ensevelir. Les hommes sortaient de la maison emportant la bière sur leurs nuques. O destin!... Ils avaient à peine atteint la porte, et la première personne qui rencontra le brancard funèbre fut cet oncle, le vieillard que le jeune homme avait attendu, luttant contre la mort, minute par minute, dans l'espérance de le revoir.

A dater de ce jour, une tristesse profonde vint habiter cette demeure, et toute manifestation de joie ou de plaisir, à n'importe quelle occasion, devint une faute dont il convenait que s'abstiennent ses membres, grands et petits, sans différence.

A dater de ce jour, le cheik ne s'assit plus au repas du matin ni à celui du soir sans rappeler le souvenir de son fils et le pleurer, parfois une heure entière. Devant lui, sa femme répondait à ses pleurs et autour de lui les fils et les filles s'efforçaient en vain de consoler leurs parents, jusqu'à ce qu'ils fondissent tous en larmes, l'un après l'autre.

A dater de ce jour, la famille prit l'usage de franchir le Nil jusqu'au séjour des morts, à intervalles réguliers, elle qui pourtant jusque-là se rangeait parmi celles où l'on blâme ces sortes de visites mortuaires.

A dater de ce jour aussi s'accomplit un changement complet dans l'âme de notre enfant. Il connut Allah dans sa vérité, et ressentit l'anxiété de se le rendre favorable par toutes sortes d'offrandes, par l'aumône, par la prière et par la récitation du Coran. Allah est témoin que ce qui l'y poussait n'était pas la crainte, ni les soucis, ni l'amour égoïste de la vie, mais il savait que son frère aîné, élevé dans les écoles du gouvernement, ne remplissait qu'imparfaitement ses devoirs religieux. Notre ami, en conséquence, s'adonnait à nombre de pratiques pieuses pour diminuer en partie le passif de son frère. Celui-ci était mort à dix-huit ans, et le petit savait par les *cheiks* que la prière et le jeûne sont de stricte obligation à partir de quinze ans. Il évalua en lui-même que son frère était redevable encore envers

Allah du jeûne et de la prière de trois années pleines, et il s'imposa à lui-même de faire chaque jour les cinq prières rituelles deux fois au lieu d'une, une pour lui-même et une autre pour son frère; de jeûner chaque année deux mois au lieu d'un, un pour lui-même et un autre pour son frère; de ne révéler rien de tout cela à personne de la famille, mais d'en faire un pacte privé entre Allah et lui; et aussi de donner à un pauvre ou à un orphelin une partie de ce qu'on lui donnait à lui-même à manger, comme des fruits, avant d'en prendre sa propre part. Allah est témoin que le garçon fut fidèle à ce pacte pendant des mois, et que cette règle de vie ne changea pas avant qu'il partit à l'Université d'*Al-Azhar*.

De ce jour aussi l'insomnie lui devint familière, et le hanta des nuits entières. Combien en a-t-il passées, tout occupé de la pensée de ce frère, ou pour la récitation de la surate de la délivrance des milliers de fois, pour vouer le mérite de cette œuvre pie au défunt, ou encore à composer des vers, imités de ceux qu'il lisait dans ces livres de légendes, et tout remplis de sa tristesse et de son deuil, en la mémoire du cher disparu, prenant bien garde à ne jamais clore un de ces petits poèmes autrement que par une invocation pieuse sur la tête du Prophète, pour transférer à son frère le mérite de cette invocation.

Oui, de ce jour il connut les rêves effrayants : la maladie de son frère se présentait à ses yeux chaque nuit. Et cela dura des années. Ensuite l'âge et l'influence de l'Université d'*Al-Azhar* prirent le pas sur ces souvenirs, et le rêve s'espaça à mesure que l'enfant devenait jeune homme, puis homme fait. Les divers âges de la vie se sont succédé sur sa tête, mais il garde toujours la même fidélité à ce frère, et à son souvenir, si vivace qu'il le revoit en songe aujourd'hui, chaque semaine, à tout le moins.

Les frères et les sœurs se sont consolés. Les amis et les camarades ont oublié. Son souvenir a fini par ne plus visiter son père le cheik, que rarement. Mais il reste deux êtres au monde qui se rappellent encore, et se rappelleront sans fin, aux premières ombres de chaque nuit, jusqu'à la nuit éternelle : sa mère, et le petit enfant d'alors...

D^r TAHA HUSSEIN.

(Traduit de l'arabe par JEAN LECERF.)

Eloge de Victor Bonnevie⁽¹⁾

Bonnevie, depuis quelques années, plaide dans presque toutes les affaires importantes.

Il est à l'apogée de sa carrière. Il a cinquante ans environ. Déjà presque trente années de sa vie ont été consacrées au barreau. Mais il peut avec fierté regarder les étapes parcourues et, aux rares moments de repos, se retremper dans ses souvenirs.

Il s'y mêle parfois des rêves d'avenir. Chez ce lutteur qui se sentait attiré vers tous les combats, naquit de temps à autre le désir de jouer aussi un rôle dans les luttes politiques. Il s'y essaya à quelques reprises. Mais il jouait trop bien son rôle; il se passionnait seulement pour l'intérêt de tous. C'est assez dire qu'il recueillit peu de suffrages, car l'intérêt seulement général est une notion trop collective pour les démocraties.

Et puis, il provoqua chez beaucoup de ses partisans une pénible déception : ce plaideur redoutable qui, au Palais, excellait à écraser

(1) Voir *La revue catholique* du 13 avril 1934.

ses antagonistes sous des attaques déchainées, ne sut jamais manifester d'hostilité voulue contre ses adversaires politiques; et les sentiments d'amitié qu'il témoignait à ceux qui méritaient son estime le rendirent suspect aux politiciens avisés.

Cette parfaite loyauté avait pour origine une bonté profonde. Malgré ses violences de langage, dictées par sa conscience d'avocat lorsqu'à la barre il était sûr de son bon droit, il était toujours rempli d'indulgence. Il prêtait à tous ceux qu'il venait à connaître des sentiments irréprochables. Il croyait avec peine à la mauvaise foi.

Au Conseil de l'Ordre, dont il fut membre à plusieurs reprises au cours de sa vie, il manifesta souvent cette exceptionnelle charité. Dans tous les cas où le Conseil devait juger des infractions commises par des avocats contre la discipline du barreau, il trouvait pour eux des excuses et s'efforçait d'atténuer la gravité de leurs erreurs. Et ceux qui siégeaient avec lui se laissaient la plupart du temps émouvoir par les arguments qu'il savait chaque fois présenter avec une contagieuse émotion.

Et que dire de l'amicale et fervente sympathie dont il entourait ses collaborateurs et de l'inaltérable dévouement dont il faisait preuve à leur égard?

Sa bouillante ardeur au travail dut les mettre bien souvent à l'épreuve, et la tyrannie inconsciente qu'exerçait parfois sur eux l'excès même de son activité devait être un dur mais salubre stimulant pour leurs vocations incertaines. Les collaborateurs qu'il a formés à son école se souviennent de sa sollicitude incessante, et ceux d'entre eux qui ont bien voulu me parler de lui m'ont témoigné, par la ferveur de leurs paroles, le culte qu'ils avaient gardé pour ce patron prestigieux.

Ceux qui sont restés avocats lui doivent aujourd'hui leurs plus belles qualités de plaideurs. Ils ont suivi ses enseignements instructifs. Ils ont compris toute la force qui résulte de l'union de deux qualités essentielles : le travail et la conviction.

Et pour celui qui, au cours d'une carrière politique admirable, revient périodiquement se retremper dans l'atmosphère du barreau, c'est sans doute chez son patron qu'il a puisé son désintéressement sans égal, son indépendance inflexible, sa nerveuse éloquence, et le secret d'être demeuré, malgré tout, un jeune homme sous des cheveux blancs.

* * *

Ses collaborateurs, fidèles remplaçants, lui permirent, les dernières années de sa vie, de se consacrer entièrement, pendant des jours, sans répit, à certaines affaires captivantes qui exigeaient un travail opiniâtre.

Alors il désertait son vrai bureau, trop voisin de la rue et du porche d'entrée. Il plaçait un de ses fidèles en sentinelle et par les couloirs obscurs et les escaliers détournés, il gagnait le dernier étage de sa maison, sous le toit.

Car il n'est pas de triomphe sans labeur. Car pour plaider il faut connaître son dossier; pour riposter il faut savoir et pour attaquer être armé. Et pour être prêt à tous les incidents de l'audience il importe d'avoir tout prévu.

Il doit travailler dans le calme, et parce qu'il s'est donné sans réserve à la cause qu'il a choisie, il travaille dans un grenier.

Il y travaille et il y dort, car il veut être prêt toujours pour recevoir l'inspiration, capricieuse et tyrannique. Si elle vient le jour, il l'attend depuis le matin; parfois très tôt : quatre heures, cinq heures du matin. Le soir, il l'attend jusque très tard dans la nuit; et la nuit, il ne dort qu'à peine, en y songeant. Il se lève dès qu'elle l'éveille; il est prêt, car il l'attendait. Il savait qu'elle allait venir, car l'inspiration, n'est-ce pas, plutôt que de descendre dans les bureaux ornements, où le travail n'est plus fonction de la souffrance, visite volontiers les greniers.

Il travaillait dans cette chambre, avec passion. Sa conviction se précisait, son devoir devenait certain; et il accomplirait jusqu'au bout ce devoir. Quelquefois s'y mêlait encore la découverte qu'il avait faite d'une injustice à réparer ou d'une atteinte exagérée à la présomption d'innocence qui pour répondre à la justice doit s'attacher à l'accusé.

Les indignations de ce genre ont fait ses plus beaux triomphes. Un jour même, à un jury troublé, il arracha, par ce moyen que lui inspirait seulement l'idéal de justice qui hantait son âme, l'acquiescement d'un inculpé que tous les éléments du dossier accusaient avec une sorte d'évidence.

Ce fut l'affaire Vermeersch-Jooris, appelée plus souvent : le crime du Vésinet.

Bonnevie reçut le dossier huit jours avant l'audience, et sa première impression fut mauvaise. Tout d'abord il voulut s'en dégager, mais c'eût été la défense annihilée, car qui d'autre aurait pu, en moins de temps qu'il n'en avait, se former en temps utile une conviction et la défendre?

Et puis, si la culpabilité paraissait probable, et pour d'aucuns même certaine, le parquet avait accumulé contre l'assassin présumé une masse de preuves écrasantes, et l'accusé, pendant l'instruction de l'affaire, n'avait rien pu pour sa défense. Et Bonnevie réfléchit à l'inégalité criante : d'un côté, l'arsenal des arguments légaux, réunis à grand renfort de démarches; de l'autre, la seule négation véhémement opposée à toutes ces preuves par un adolescent sans surface. Tout l'accuse, c'est vrai, mais il n'a pu répondre aux témoignages que par des serments; s'il avait pu, lui aussi, se procurer un ensemble de preuves, n'aurait-il pas à son tour démontré son innocence? Les erreurs judiciaires de tout temps ne sont-elles pas l'effet d'une hypothèse séduisante que le hasard ou qu'un homme a créée, et qui n'a pas eu de contre-partie?

La certitude criminelle est basée sur des déductions, troublantes mais combien fragiles lorsqu'elles sont revues une à une. Et parce que ces déductions sont nombreuses, on croira à la culpabilité. Sur une foule de fragilités on veut bâtir une certitude. De riens on veut faire quelque chose. Et quelle chose!

Il hésite, mais quelle que soit sa répugnance, il n'a pas le droit de dire non. Et puis il n'est pas possible que se continuent ces manœuvres du parquet qu'il juge inadmissibles; et puisque le parquet ne fait qu'obéir à la loi, il ne veut pas que subsiste une loi aussi arbitraire.

Et il accepte de défendre Jooris.

Jooris est accusé d'avoir, dans une villa du Vésinet, près de Versailles, assassiné son protecteur qui l'hébergeait.

Jooris a vingt-cinq ans à peine. Sa réputation — cette créance du passé — est très lourdement obérée. Il vivait aux dépens de Vermeersch qu'on l'accuse d'avoir tué. Et ce Vermeersch, de mœurs bizarres, assez riche et déjà âgé, s'entourait de quelques jeunes gens de conduite douteuse.

Un jour, en 1910, il disparaît, et toutes les démarches pour le retrouver restent vaines. Jooris et sa maîtresse, servante du disparu, tâchent de faire croire qu'il est parti pour la Belgique.

Dix mois se passent en recherches sans résultat. Les gendarmes français occupent la villa en attendant une découverte. Au printemps de 1911, l'âme de campagnards qui sommeille en certains d'entre eux leur fait déplorer qu'un terrain si vaste se trouve livré à l'abandon. Ils supputent que chaque arpent pourrait fournir tant de laitues et tant de choux; leur ordinaire en deviendrait certainement plus savoureux et leur bourse s'arrondirait.

Après calculs ils plantent des choux, mais en creusant un coin du sol qui paraît plus riche de substance, ils mettent à jour un cadavre. C'est le cadavre de Vermeersch.

L'affaire prend une autre tournure. Vermeersch enterré sur son

propre sol n'avait donc pas quitté sa villa. Ceux qui soutenaient le contraire avaient donc intérêt à mentir; et s'ils mentaient, c'est qu'ils savaient la vérité.

On va loin sur des prémisses si solides!

Jooris et sa compagne sont arrêtés en Belgique, mais les charges s'accumulent seulement contre l'homme, qui est à peu près convaincu d'avoir, par simple intérêt pécuniaire, supprimé Vermeersch qui l'avait recueilli. Jooris, de nationalité belge, ne sera donc pas livré à la justice française; il comparaitra devant la Cour d'Assises de Bruxelles.

Vient l'audience et Bonnevie, dont l'indignation a atteint son paroxysme devant les procédés que commandent au parquet les articles des lois criminelles, va faire le procès de la loi.

Tout d'abord il défend — et avec quelle violence! — que le ministère public distribue au jury le texte de l'acte d'accusation. « Ce document, dit-il, va se trouver devant chaque juré pendant tous les débats. Vous voulez les impressionner! »

Mais le président résiste à cette injonction passionnée. L'acte d'accusation sera remis.

Première révolte qui paraît vaine, mais qui a porté, en partie. Après l'audience on retrouva devant la place d'un juré, qui d'une manière ostensible avait déposé sur son banc le *factum* sans l'ouvrir, les mots suivants, tracés sur la couverture: « Ce document ne contient que les charges de l'accusation et aucune explication de la défense... Dans ces conditions, je ne m'en servirai pas. »

L'huissier chargé de l'aménagement de la salle respecta cette protestation muette que chacun, sur le banc du jury, avant les audiences, put y lire. Elle y resta jusqu'à la fin des débats.

Deuxième attaque, aussitôt porteuse de fruits.

Lorsque le président voulut, selon l'usage, procéder à l'interrogatoire de l'accusé, celui-ci refusa de répondre. « Suivant l'opinion de mon avocat, déclara-t-il, j'estime que cet interrogatoire est funeste à l'inculpé, parce qu'il est le plus souvent tendancieux. Le président connaît la voie selon laquelle il dirige son interrogatoire, et l'accusé ne la sait pas. Si fidèle que soit sa mémoire, et comment le serait-elle en présence d'un tel appareil, il est exposé à l'erreur et aux involontaires contradictions. Sur celles-ci l'accusation ne manquerait pas d'appuyer. A cause d'elles je pourrais être condamné. L'interrogatoire est injuste et je refuse d'y répondre. »

Il le fit comme il l'avait dit, malgré l'insistance et les menaces. Et cette tentative audacieuse, parce qu'elle aboutit à un résultat favorable, suscita depuis lors de très nombreux imitateurs.

Les débats furent fréquemment d'une extrême violence. On s'y préoccupa très peu du crime, énormément des droits de la défense. Ces quatre mots, dans la bouche de Bonnevie, devinrent une réelle obsession, une interminable litanie aux invocations toujours pareilles. Le président, énergique, voulut dominer l'ensorcellement de ces paroles martelées; le ministère public à son tour essaya d'y résister. On ne résistait pas à Bonnevie!

« Taisez-vous! » lui criait le président.

« Je ne me tairai pas! »

« Taisez-vous! Obéissez! »

« Je n'ai d'ordres à recevoir que de la loi! »

« C'est moi qui dirige cette audience et je vous somme de vous taire! »

« Greffier! s'écriait Bonnevie, écrivez que l'on veut étouffer la voix de la défense, mais que je parlerai malgré tout. Mon devoir est plus fort que l'autorité! »

L'émotion devint immense. Dans toute la salle un murmure étonné circula et des applaudissements s'entendirent. Des colloques s'échangèrent et des exclamations à demi étouffées furent perçues. Tous ces bruits firent une rumeur qui, s'amplifiant, prit bientôt l'aspect d'un tumulte. On entendait à peine, dans cette confusion, le président réprimander celui qui en était la cause et menacer la foule de la faire expulser. Les jurés se concertaient. Le procureur général, regardant les gendarmes, paraissait regretter de ne pouvoir compter sur la force publique pour réduire l'avocat au silence.

Sur l'auditoire, un homme dressé qui le domine. Un visage que la certitude de son droit transfigure. Une conscience qui s'affirme. Celui qui symbolise la défense ne veut pas abdiquer. Entre ses mains un accusé s'est confié; il ne peut songer à trahir la confiance que celui-ci lui témoigna.

Dans le bruit il reprend la parole. Il réplique, mais dans les phrases qu'il prononce on ne trouve pas de regret. Farouche il se complait dans son système ardent. Il s'opiniâtre et se passionne.

Il répond au président. Vis-à-vis des jurés il justifie son attitude. Et dans l'opinion des jurés il triomphe. Il a créé soudain la voie par où, dans leur âme inquiète, peu à peu l'indignation va grandir. Leur impression première, de culpabilité, disparaît pour faire place à une certitude d'injustice. Ils ne cherchent plus qu'à se convaincre que le doute leur permet d'acquitter. Et demain la pitié va dicter leur verdict.

* * *

L'incident s'apaise, on se calme, les débats reprennent leur cours. Et bientôt ce sont le réquisitoire et la plaidoirie.

Mais dans sa réplique, le procureur général a critiqué l'attitude de la défense. « La défense, a-t-il dit, a tenté de répondre à tout à la place de l'accusé; ce n'est pas ainsi qu'il faut rendre la justice. Il n'est pas admissible qu'une corporation, si honorable soit-elle, se substitue aux inculpés. »

Bonnevie, maître de lui, se contient. Mais lorsqu'il reçoit la parole, il riposte en termes cinglants: « Nous ne sommes pas une corporation qui tente de faire échapper les coupables à la justice, Monsieur. Nous sommes une corporation aussi respectable que la vôtre. Je ne laisserai pas attaquer le barreau. »

Et le public, empoigné, applaudit.

Et puis, en une parole fameuse et bien souvent redite, Bonnevie mit les jurés en garde contre l'apparente autorité du procureur général. « Ne vous laissez pas, Messieurs, leur dit-il, impressionner par l'appareil dont l'accusation doit s'entourer pour assurer son prestige. Le procureur général ne mérite pas plus de crédit que les avocats et ne leur est pas supérieur. C'est en vain qu'il occupe une place plus élevée et qu'il siège en robe rouge. »

Pendant près de trois audiences il plaida, et à la fin du troisième jour, sa voix avait toujours sa vigueur métallique, son esprit, sa tranquille lucidité.

Il fit le procès de la loi et, contre toute attente, le gagna. Ceux qui n'avaient pas suivi les débats et qui ne pensaient qu'aux preuves accumulées contre l'accusé, furent plongés dans la stupeur. Mais le public de la cour d'assises, qui avait assisté aux audiences, le comprit bien. Convaincu par la plaidoirie éloquentes du défenseur de l'accusé que l'instruction avait été d'un bout à l'autre d'une trop grande partialité, il avait senti passer en lui le souffle de son indignation. La persécution avait prévalu jusqu'ici contre l'accusé; le malheur l'avait abattu. Il devait donc être acquitté, car depuis longtemps nous savons que « c'est être innocent que d'être malheureux ».

* * *

Deux ans après, Bonnevie plaidait une affaire encore une fois extraordinaire, et dans laquelle se rencontrait une circonstance tragique, que Shakespeare n'aurait pas reniée. Un bedeau de village, après avoir assassiné une jeune fille qui avait été sa maîtresse, avait, sacristain, chanté l'office funèbre célébré à la mémoire de sa victime et, fossoyeur, creusé sa tombe.

Le sacristain et sa femme étaient accusés tous les deux, et tous les deux furent défendus par Bonnevie. Celui-ci croyait fermement à leur innocence. Mais un de ses collaborateurs, pendant le duel acharné qui divisa l'accusation et la défense, frémissait d'inquiétude car il savait, lui, que chacun faisait fausse route : il avait, avant les débats, visité l'inculpé dans sa prison, et celui-ci lui avait révélé, sous le sceau du secret, qu'il était seul coupable et que sa femme n'avait pris aucune part dans le crime.

Il dut entendre avec angoisse l'argumentation véhémement de son patron, les déclarations solennelles de l'avocat général, convaincu de la culpabilité des deux époux, et finalement subir le verdict qui, conformément à la thèse du ministère public, prononçait une double condamnation.

Les paroles enflammées de Bonnevie, admirables de fougue et de force convaincante, vinrent mourir devant la résistance lucide opposée à tous ses arguments par le premier juré. Car le hasard avait voulu que pour contre-balancer l'influence dangereuse du défenseur, le jury fût présidé par Francqui, financier déjà célèbre à cette époque par sa robuste intelligence, et par la force avec laquelle les conceptions qu'il se formait étaient enracinées dans son esprit.

Les deux accusés furent condamnés. Mais celui qui dans le mystère de la prison avait recueilli les aveux du coupable, délié après le verdict de la promesse qu'il avait faite de ne pas trahir son secret, dévoila la confiance qu'il avait reçue, et le procès fut revisé.

En février 1915, l'épouse innocente et fidèle fut acquittée par la cour d'assises de Namur.

* * *

En 1913, à l'époque où se déroulait ce procès, Bonnevie était encore d'une admirable vigueur. Son talent se révélait dans une magnifique plénitude, tempéré par l'âge qui commençait à courber ses épaules que tant de combats n'avaient pu faire plier, et à creuser son visage qui s'était durci dans trop de batailles. Enrichi de l'expérience de son passé fécond, il pouvait aborder le front haut toutes les contradictions, mais il ressentait par moments dans son organisme tendu la fatigue de trop d'efforts accumulés. Il se trouvait à l'automne de sa vie; l'automne, qui serait la plus magique des saisons si elle n'était un déclin, et si elle n'avait l'éphémère beauté des feuilles aujourd'hui jaunes et rouges, et qui demain seront flétries.

En ce moment il convoite le plus grand honneur que le barreau puisse accorder à l'un des siens, et il pose sa candidature au bâtonnat. Vaine tentative!

Son rival est redoutable : il est éminent... et il est aimé! Bonnevie n'est aimé que par ceux qui le connaissent bien, ou par ceux qui ont l'âme très haut placée. Dans sa carrière si remplie, il a plaidé contre presque tous ceux qui doivent voter, et la plupart ont été blessés par ses paroles agressives. Quelques-uns l'ont compris et l'admirent; mais les autres sont innombrables, qui ne savent pas tout ce que sa vivacité révèle d'absolu dévouement à sa mission, et qui ne voient que ses défauts.

Le barreau ne se croit jamais obligé de témoigner de l'indulgence à ses membres. La confraternité n'exclut pas la critique, et l'intérêt même que nous portons à autrui nous incite à le censurer.

Bonnevie ne fut pas élu. Dur creve-cœur pour lui! Avoir tout

sacrifié à sa profession d'avocat, sa jeunesse dans sa formation, son âge mûr dans l'épanouissement de ses facultés, et presque tous les loisirs de ces dernières années, faisant bénéficier les malheureux du merveilleux talent qu'il s'était acquis par son labeur incessant; avoir été par excellence l'Avocat, et vingt fois en cour d'assises avoir fait applaudir sa robe et son indépendance... et maintenant n'être pas jugé digne de présider aux destinées de cet ordre auquel il avait consacré toute sa vie!

On ne l'aimait pas assez pour le choisir. Mais alors il se rendit compte en une fois, avec sa rapide clairvoyance, que sans doute il avait été trop loin dans ses attaques et ses ripostes. Il l'avait ignoré jusqu'alors; et dans son cœur, d'une générosité sans égale, naquit soudain le regret d'avoir blessé ses confrères, ceux qu'il aurait dû ménager pour leur inexpérience, et ceux qu'il aimait, lui, d'une si sincère amitié.

Une blessure secrète saigna depuis ce jour en lui-même. C'était la première étape du douloureux calvaire que la Providence avait, pour les années qui lui restaient à vivre, assigné à son destin.

* * *

Puis vient la guerre. Les esprits s'unissent dans un élan. Les cœurs se haussent pour trouver le courage nécessaire aux lourds sacrifices qui s'annoncent. La jeunesse va s'engager pour défendre le pays.

Bonnevie participe aux angoisses des autres, et ressent avec eux, dans son âme exaltée, toutes les tristesses présentes. Il voudrait se dévouer, mais il est trop âgé, pense-t-il, pour servir encore et se rendre utile. Même le travail l'abandonne. Les affaires se ralentissent. L'inaction forcée le menace. Et les loisirs soulignent les moroses pensées.

Il se lamente et se recueille, mais tout à coup il se met à revivre. Il se présente à lui une mission nouvelle, plus belle qu'il n'en avait rêvée.

Les Allemands après quelque temps commencèrent à mettre en jugement les Belges qu'ils accusaient d'espionnage ou de désobéissance à leurs arrêtés illégaux. La conscience de quelques-uns s'inquiéta, se demandant le sort que les tribunaux militaires allaient faire subir à ces malheureux inculpés. Quelques avocats admirablement généreux firent des démarches en vue de pouvoir plaider devant les conseils de guerre; et M^e Sadi Kirschen, qui avait eu l'idée de cette œuvre à accomplir, pria Bonnevie d'accepter la présidence du comité qu'il fallait constituer parce qu'il incarnait avec une sorte d'évidence le Défenseur et l'Avocat.

Pouvait-il accepter cette mission passionnante? Beaucoup le lui déconseillèrent.

Le barreau était divisé sur l'attitude qu'il fallait prendre. Les tribunaux allemands, disaient les partisans d'une abstention farouche, ne sont pas légitimes. Ne serait-ce pas les reconnaître tels que de paraître devant eux?

Un grand nombre d'avocats partageaient cette crainte, et le Conseil de l'Ordre lui-même désapprouvait l'initiative que ceux qui rêvaient de défendre les inculpés avaient prise en faisant des démarches auprès de l'autorité militaire.

Mais Bonnevie ne s'arrêta pas aux objections que des thèses juridiques trop rigides venaient dresser devant une nécessité qui lui paraissait impérieuse.

Des malheureux se trouvaient poursuivis et, privés de soutien, ils risquaient les plus graves châtiments. Il fallait malgré tout les défendre. Serait-ce reconnaître la légitimité des tribunaux allemands? Pas du tout, répondait-il, ce sera subir leur existence en s'efforçant d'entraver leur nuisible activité. Et si d'aucuns venaient prétendre que l'influence des avocats sur les décisions prononcées

serait nulle, on aurait tout au moins apporté à des Belges dans la détresse un réconfort qui leur serait inappréciable.

Malgré les polémiques engagées, Bonnevie, parce que son instinct de défense parlait plus haut que des considérations théoriques, accepta sans hésitation la présidence qu'on lui demandait d'assumer.

Il accomplit sa tâche avec une infatigable énergie. Si son ignorance de la langue allemande l'empêcha de plaider dans toutes les affaires où son dévouement pathétique aurait désiré se produire, il plaida souvent, en français, pour des accusés. D'autres fois il comparut aux audiences, suivant avidement les débats, et donnant aux défenseurs qui se trouvaient à ses côtés le réconfort de sa présence et les conseils de son expérience féconde.

Président du Comité de Défense, il sut faire respecter par les Allemands eux-mêmes cette cohorte d'avocats qui, seulement par dévouement, accomplissaient un devoir qui n'allait jamais sans périls, et qui se poursuivait sans triomphes éclatants et sans gloire immédiate. Aucune atteinte aux droits des inculpés ne passait sans de sa part d'énergiques et vibrantes protestations. Des polémiques s'engageaient avec l'autorité occupante, traitée dans un style hautain sur un pied d'égalité. Et dans des notes émouvantes, Bonnevie précisait le but qu'il voulait atteindre, l'étendue de sa mission, et les droits dont il devait jouir pour en assurer l'achèvement.

Cette attitude l'exposa à des dangers réels. Il s'attira des réprimandes sévères, subit une condamnation à une lourde amende, et s'il évita la prison, c'est son grand âge et le respect qu'il inspirait à ses ennemis eux-mêmes qui en furent la seule raison.

* * *

Puis trois deuils successifs vinrent frapper cet homme dans ses affections les plus vives : son fils aîné, mort à la guerre ; sa femme, sa dévouée compagne qu'il chérissait ; et enfin son unique fille, qui avait hérité sa vivacité intellectuelle et morale, et avec laquelle il se comprenait à merveille. Tous les trois lui furent enlevés comme par une même effroyable tourmente, à quelques mois à peine d'intervalle.

La douleur qu'il en ressentit fut affreuse, mais resta secrète, sauf pour ses intimes confidents. Tout paraissait autour de lui s'ébranler et tomber à la fois, mais lui, le géant, restait debout.

Si ses épaules s'affaissèrent à peine un peu plus, si son regard assombri ne perdit pas tout son éclat, et si plus tard il eut la force de reprendre sa tâche journalière, nous savons où il faut chercher le secret de sa volonté jamais abattue.

Profondément chrétien, il avait en lui la force souveraine des hommes qui ne pensent pas que nos destinées se terminent ici-bas, qui ne croient pas que les événements matériels soient irréparables, et qui savent que la main qui les frappe sera celle qui les consolera.

Aux moments d'affreuse tristesse, il descendait dans la chapelle qu'il avait fait bâtir dans sa maison et, à genoux devant l'autel, il retrouvait le courage d'achever jusqu'au bout sa mission terrestre.

Ainsi l'idéal généreux soutient-il toujours ceux qui s'y donnent sans réserve !

* * *

Après la guerre, il recommença son labeur, et les magistrats devant lesquels il se remit à plaider, se rappelant ses violences passées, écoutaient, étonnés et déferents, cet homme touché par le malheur, qui parlait maintenant avec une tranquille noblesse, mais qui n'avait pas abdiqué. Sa vigueur demeurait tout entière dans sa voix et dans son regard, et son intelligence était restée

étonnamment lucide ; mais ses gestes plus sobres et son langage mesuré révélèrent les épreuves si lourdes que son cœur avait supportées.

Pendant près de deux ans il poursuivit avec la plus admirable régularité une tâche désormais inutile pour lui. Il avait achevé sa mission. Il avait couronné sa carrière. Il devait attendre la mort comme autrefois, dans sa chambre haute, il attendait l'inspiration.

La mort vint le surprendre le 27 juillet 1920, l'un des derniers jours de l'année judiciaire, au milieu de son labeur. Le matin même il avait plaidé, et le soir, tandis qu'en vue des combats futurs il étudiait encore, il put enfin trouver le repos que son travail opiniâtre avait mérité de connaître.

* * *

L'émotion causée par sa mort fut immense. On s'était si bien accoutumé à rencontrer dans le Palais cette austère physionomie, à la cordialité si vive et si sincère, qu'il parut douloureux de ne plus jamais la revoir. Une habitude qu'on a prise devient vite une nécessité, et les affections qui s'ignorent, souvent se révèlent après la mort de ceux qui en furent l'objet.

On comprit mieux son caractère et l'on jugea son existence. On rendit justice à sa vie. Restée pure de toute compromission, elle était loyale et sereine. Tout entière, elle avait été consacrée au barreau. Et c'est pourquoi son souvenir, avec le temps, dans nos esprits subsistera.

Dans ce souvenir nous pourrions recueillir des leçons. Pour nos existences fébriles, et dispersées par trop d'efforts, il nous enseignera dans l'étude le calme, et la puissance dans l'action. Il nous enseignera, avant tout, le moyen de garder la tranquillité de nos âmes en n'acceptant jamais que le devoir comme mobile. Et nous prendrons aussi, pour réussir, ce modèle ; il n'y en a pas de plus sûr !

YVES DELACROIX.
Avocat à la Cour d'Appel.

Le centenaire de la Tour de Pin⁽¹⁾

Vous avez bien voulu m'inviter à évoquer, au cours de cette réunion de dirigeants de l'*Action catholique* en Belgique, une des physionomies les plus représentatives de la réforme sociale catholique, René de la Tour de Pin, né le 1^{er} avril 1834, dont vous tenez à commémorer le centenaire.

J'ai répondu avec empressement à votre invitation, considérant comme une joie et un honneur de pouvoir ici rappeler brièvement les principaux traits de cette grande figure.

* * *

Vous êtes un groupe de jeunes.

La physionomie de la Tour de Pin m'apparaît auréolée de jeunesse.

Elle est jeune d'abord parce que la Tour du Pin a exprimé des vérités éternelles, de celles dont l'Église catholique a reçu

(1) Allocution prononcée à l'assemblée générale du Congrès des Dirigeants de l'A. C. J. B., tenue à Bruxelles le 15 avril 1934.

particulièrement le dépôt et qu'ainsi elle participe de l'inaltérable jeunesse de l'Église.

Elle est jeune ensuite parce que, dans l'ordre des vérités temporelles dont la Tour de Pin s'est fait le protagoniste, il a dépassé son temps, il a été un précurseur, il est du XX^e siècle bien plus que du XIX^e siècle.

* * *

Une triple école mit dans son âme, sur son intelligence et sa volonté son empreinte profonde.

L'école familiale en premier lieu.

Il a narré comment, lorsqu'enfant il accompagnait son père à travers le domaine d'Arrancy, en Dauphiné, il s'entendait redire cette phrase grosse d'enseignement social : « Rappelle-toi toujours que tu ne seras que l'administrateur de cette terre pour ses habitants. » L'homme fait n'aura plus qu'à développer en lui, à la lecture de Le Play, le germe déposé par l'avertissement paternel pour comprendre pleinement ce qu'est la fonction sociale de la propriété.

La deuxième école s'ouvrit à lui avec les géôles allemandes.

Sur les champs de bataille de 1870, il avait rencontré dans une charge de cavalerie demeurée célèbre, la charge de Rezonville, son ami Albert de Mun et lui avait jeté au passage ce mot de brave : « Allons, il y aura encore de beaux jours pour la France. » Tous deux, faits prisonniers, s'en étaient allés en terre étrangère. C'est là qu'un religieux allemand les avait initiés aux doctrines des grands réformateurs catholiques d'outre-Rhin, les Ketteler, les Vogelsang; et c'est là qu'ils avaient appris à connaître des livres français, tels que celui d'Emile Keller sur l'*Encyclique du 8 décembre 1864 et les Principes de 1789*. Ils étaient revenus dans la patrie, décidés à se donner tout entiers à la vraie réforme sociale.

La troisième école, il la trouva à Paris, aux clameurs de l'émeute, aux lueurs des incendies, dans les horreurs de la Commune. Au lendemain de ces journées de guerre civile, un humble frère de la Charité, ancien organisateur de patronages d'apprentis, Maurice Maignen, était venu vers lui en même temps que vers Albert de Mun et, devant les ruines fumantes du Louvre, il avait de sa parole d'apôtre vieillissant, confirmé en ces deux apôtres ardents de jeunesse, la *vocation sociale*, pour reprendre le titre d'un livre célèbre laissé par Albert de Mun lui-même.

* * *

Dans le groupe de réformateurs sociaux dont les idées vont se développer et se divulguer à mesure que paraîtront les numéros de la revue *l'Association catholique*, et où se détachent les noms de Maignen, de Léon Harmel, du Père de Pascal, d'Albert de Mun. La Tour du Pin présente, à côté de traits communs, des traits particuliers, et l'ensemble compose une physionomie originale, d'une originalité de précurseur.

Précurseur il l'est surtout parce qu'à la différence de ses amis et collaborateurs, la Tour du Pin a, dès avant la fin du XIX^e siècle, formulé dans ses deux ouvrages *Vers un ordre social chrétien* et *Aphorismes de politique sociale*, non pas des fragments et des portions de doctrine sociale, mais une doctrine sociale intégrale, plongeant dans la morale catholique et se prolongeant à travers tout le régime économique et même tout le régime politique.

Il a possédé et il a voulu donner, dans toute son ampleur, à ceux que sa parole ou ses écrits atteignaient, la conception organique de la société, radicalement opposée à la conception individualiste, atomistique, libérale.

Tandis que celle-ci ne voit dans la société que l'individu et l'État, la conception organique voit dans la société un ensemble

de groupes harmonisés et hiérarchisés, familles, corps multiples établis sur le plan spirituel et sur le plan matériel, corps religieux, moraux, scientifiques, artistiques, agricoles, industriels, commerciaux, corporations au sens large du mot, dont la représentation politique ne doit être que le corollaire logique, cette représentation politique, chargée non pas de gouverner, mais de contrôler le gouvernement, devant assurer, avec la monarchie héréditaire servie par des ministres ne dépendant que du Roi, le maintien, l'ordre, la prospérité, le progrès de la cité temporelle, tandis que la cité spirituelle, incarnée dans l'Église catholique établira jusque par-dessus les frontières la seule vraie fraternité, celle des âmes dans la charité du Christ (1).

* * *

Que la monarchie héréditaire, indépendante des partis et des clans, soit la plus sûre clef de voûte de l'ordre politique, la Tour du Pin n'a cessé de le prétendre et de le démontrer.

Et c'est ce que nous comprenons, ce que nous sentons, mieux que quiconque et mieux que jamais, nous Belges, au lendemain du deuil d'un Roi aimé et vénéré de son peuple et de l'univers, au lendemain de l'avènement d'un Roi sur lequel repose le meilleur de nos espérances patriotiques.

Jeunes gens, vous n'auriez pas la jeunesse d'âme plus précieuse que l'autre, vous ne seriez pas dignes de votre titre et de votre rôle de dirigeants de l'*Action catholique*, si vous n'inscriviez pas la Tour du Pin parmi vos premiers maîtres de doctrine sociale (2).

GEORGES LEGRAND,
Professeur d'économie sociale.

En quelques lignes...

La mafia

À Paris, il n'est question que de la mafia. Si le courrier est en retard, si la demoiselle du téléphone sommeille, si le bougnat oublie d'apporter le charbon, s'il y a une fuite de gaz, la pipelette dira que c'est la faute à la mafia. « La faute en est à la Fatalité! » répétait déjà Charles Bovary. Journalistes, chansonniers, hommes politiques et autres penseurs ne sont pas loin de mettre au compte de la mafia tous les malheurs du temps présent.

— Mais, qu'est-ce donc ça, la mafia, monsieur Brousson? demande la concierge, qui est de l'Est, au brodeur des pantoufles d'Anatole, qui est du Midi. Ça doit être quelque chose de votre pays, ça; on n'en parlait jamais de nos côtés!

— Madame laissez-moi tranquille avec la mafia, je vous prie. On ne mange pas de cela, chez nous; nous préparons la bouillabaisse et la brandade!

La mafia vient de Sicile. C'est ainsi qu'on appelait les associations de bandits qui, jadis, terrorisaient ce pays.

Jadis. Car Mussolini a eu raison de la mafia, comme de la franc-maçonnerie, du socialisme et de la démocratie. « L'honneur

(1) Est-il besoin de faire observer que le régime politique préconisé par la Tour du Pin et auquel vont toutes nos sympathies est en opposition absolue avec notre régime parlementaire?

(2) Qu'il nous soit permis de rappeler que nous avons essayé de dessiner la physionomie et de résumer la doctrine de la Tour du Pin dans un petit volume *Les grands courants de la sociologie catholique à l'heure présente*, Paris, Spes, 1927, fr. 5.40 (fr. belges) et que Charles Baussan a consacré à la Tour de Pin un excellent livre dans la collection *les Grands Cœurs*, Paris, Flammarion.

de 5 millions de Siciliens, pouvait-il dire récemment, ne dépend plus de quelques centaines de voyous! »

Vers 1923, il y avait, dans la seule province de Palerme, 230 assassinats par an. Ces bandits ne tuaient, d'ailleurs, qu'autant que c'était nécessaire. « Face à terre! » criaient-ils à leur victime. Si celle-ci obtempérait, elle en était quitte pour être dépouillée. Sinon, on l'abattait. La mafia enlevait aussi les troupeaux, faisait les élections; elle régnait en maîtresse sur l'île et ses dirigeants.

En 1926, le préfet Mori fut chargé de donner la chasse à ces bandits. Lui-même a décrit sa méthode, dans un livre récent. Il se camouflait en pâtre, en marchand, en moine, en riche Américain; il enfumait les bandits dans leurs repaires comme des rats; il les tirait comme des lapins, les affamait, les pendait sur les places publiques, les faisait défiler en procession dans les villages pour les ridiculiser.

Tant et si bien que dès 1928 le nombre des victimes était tombé à 35 pour l'île entière, ce qui est, paraît-il, une moyenne satisfaisante.

Dévotion au Rosaire

M. Doumergue a imparti aux élus du peuple des vacances que ceux-ci mettent à profit pour voir leurs électeurs. Maître Valensi, avocat à la Cour et député de la Haute-Saône, se fait accompagner de sa femme dans ses tournées. Pendant que Monsieur va voir ses fidèles de gauche dont il tente de ranimer la ferveur républicaine, Madame se rend chez les bien-pensants dont elle flatte les sentiments réactionnaires. Elle se mouche au moins une fois dans chaque village et après son départ on retrouve son chapelet que par mégarde elle a laissé tomber, en prenant son mouchoir. Edifiés, les bonnes gens pensent que le député cartelliste est sur le chemin de la conversion, et qu'en attendant le veau gras il convient tout au moins de lui donner leurs voix.

C'est à Mantoche, près de Gray, que la ruse du couple fut découverte. Là, le chapelet perdu portait une étiquette indiquant son prix et aussi l'adresse du marchand. On alla aux renseignements. Le vendeur ne fut pas discret. Il révéla que l'épouse Valensi lui avait acheté tous ses chapelets, quelque chose comme dix douzaines.

Agapes franco-belges

M. Roger Salengro, député du Nord, est aussi maire de Lille, où se tient chaque année une foire renommée. A cette occasion, il a coutume d'inviter un lot de ses collègues du Parlement à un banquet somptueux dont le comité de la foire fait évidemment les frais. Vu qu'à Lille, comme partout ailleurs en France, l'heure n'est pas favorable aux exhibitions parlementaires, M. Salengro imagina, cette année, de faire plutôt appel à des élus de Belgique pour participer au banquet traditionnel. Ceux-ci ne boudèrent pas contre leur ventre et accoururent pleins d'appétit et de discours. L'hôte s'attendait qu'ils vitupérassent le fascisme et fassent entendre la bonne parole démocratique à la France républicaine. Ce fut une déception. M. Camille Huysmans dénonça le danger d'une agression allemande, insistant sur la nécessité d'être armé pour y répondre. Un de ses collègues parla du roi Albert et des regrets que sa mort avait laissés. M. Salengro, qui est socialiste, était consterné. « Si j'avais su, disait-il, que ces internationalistes belges étaient si militaristes et royalistes, je les aurais laissés chez eux. C'est plutôt des archéologues ou des curés que j'aurais invités, cette fois-ci, à venir partager notre gueuleton! »

Sottisier

— Dans *Comœdia*, M. René Richard s'excuse de « faire un peu de théologie », dans un article qu'il publie sur le temps de Pâques. Entre autres choses théologiques, il parle du « précepte religieux de s'abstenir de chair pendant la Semaine Sainte ». Il observe ensuite que l'abstinence est pour les femmes non seulement « comme l'ordre d'une discipline vénérable, mais encore comme un auxiliaire efficace de leur hygiène esthétique ». Il assure aussi que « la plus haute mystique est le point de rencontre des deux voluptés, celle de la chair et celle de l'âme ».

— La *Voix républicaine*, « organe officiel des comités républicains, radicaux et radicaux-socialistes », expose, sous la rubrique : « Entretiens philosophiques », ce qu'est l'idéal démocratique. Lisez, vous allez comprendre : « L'idéal démocratique, succédant à l'idéal chrétien, qui remplaçait le chaos de la société antique, dont les dogmes, d'ailleurs respectables, étaient vieillis par l'usage, affirme, à l'encontre de la morale chrétienne, la nécessité de se sentir membres de la collectivité humaine. »

— L'*Œuvre* fait un portrait de Jo-la-Terreur : « C'est surtout, dit-elle, comme boxeur qu'il se fit bientôt connaître... De tempérament querelleur, il se servait de sa force pour faire adopter ses points de vue... » N'est-ce pas plutôt : « ses poings de vue » qu'il fallait écrire?

— C'était le samedi, 3 mars, veille du dimanche « oculi ». Vers minuit, le speaker de Radio-Toulouse donna lecture du bulletin météorologique. Puis il annonça : « Fêtes à souhaiter : Oculi, Casimir, etc. ». Et voilà comme on fabrique de nouveaux saints dans le Midi!

— Un journal parisien charge une de ses plus sémillantes rédactrices d'interviewer le Supérieur général d'un grand ordre religieux. Celui-ci se laisse faire. Bien mieux, il rédige lui-même ses déclarations, d'ailleurs excellentes. Mieux encore, il les accompagne d'une lettre d'envoi où il charge l'accorte jeune personne de ses meilleurs souvenirs « pour notre ami Georges ». Or, tout le monde sait, à Paris, que « Georges » est tout à fait « l'ami » de... mettons « Madeleine ». Madeleine a soin de publier ce bel autographe en tête de son article. Et c'est ainsi qu'elle peut se flatter désormais d'avoir reçu, devant toute la France, pour sa liaison, une bénédiction venue de très haut.

L'obsession

Rien de plus caractéristique, en ce moment, que l'atmosphère qui règne à Paris. Le voyageur qui s'arrête dans la ville dite « Lumière » est tout surpris de n'y entendre traiter qu'un seul sujet de conversation. Le chauffeur de taxi, le portier d'hôtel, le commerçant chez qui l'on va acheter deux paires de chaussettes avenue de l'Opéra, l'ami professeur dans un grand lycée, le garçon de café qui vous sert l'apéritif de 5 heures, la voisine de table dans un dîner officiel, le cireur de bottes et le directeur de banque, la comédienne et le grave éditeur de la rive gauche, tout le monde ne parle que du 6 février.

Les uns étaient ce jour-là place de la Concorde, ont eu le chapeau percé d'une balle, ont déculotté quelque député; les autres connaissent Frot, Ybarnégaray ou le colonel de la Roque; tous sentent, à l'évocation de la soirée tragique, la fièvre monter au cerveau et la canne s'agiter toute seule dans le porte-parapluie. « Que dit-on de la France à l'étranger? » telle est la question vingt fois posée au Belge de passage, et surtout : « Qu'en pense-t-on à présent? »

A quoi le Belge répond naturellement qu'on en pense le plus grand bien, d'autant plus qu'il n'y a pas apparence que « ce soit fini ».

— Vous pouvez en être sûr! répliquent les interlocuteurs, avec la plus grande vivacité.

Maintenant que nous avons commencé le nettoyage, nous irons jusqu'au bout ». L'impression très nette du voyageur est qu'en effet, ces Français, réveillés d'un sommeil lamentable, qui faisait l'affliction de tous leurs amis, fèrent à présent comme ils le disent.

L'attente crée son objet

Un détail impressionnant est l'obstination avec laquelle tous ces commentateurs parlent d'armes, accusent leurs adversaires de s'armer, protestent qu'ils ne se laisseront pas devancer, que ce serait trop bête. Et de décrire à l'avance, avec douleur, certes, mais aussi avec une sombre résolution les épisodes de guerre civile auxquels les Parisiens ne pourront manquer d'assister, et de participer, avant qu'il ne soit longtemps. On suppose des pertes, on évalue des effectifs, on esquisse un plan de bataille de rues.

Les gens qui parlent ainsi, qui ne craignent pas de compter les cadavres et de prévoir l'incendie du Louvre, sont des hommes calmes et pondérés, qui ne feraient pas de mal à un petit chien et ont d'ailleurs horreur, comme ils disent, de « tous les sentiments exagérés ». Pourtant la révolution ne leur fait plus peur; ils l'admettent, ils l'attendent, parfois même ils l'appellent, parce que le régime a tout à coup cessé de leur paraître supportable moralement, parce qu'ils ont eu la brusque, l'inadmissible sensation qu'« on se moquait d'eux », et que ça ne pouvait pas durer comme ça.

Il serait bien étonnant selon nous, que dans une ville où quatre millions de gens sentent ainsi, s'attendent sans cesse à des fusillades il ne se passât rien d'ici peu.

Le primat de la vie

Un des résultats de l'état d'esprit qui règne actuellement en France, c'est la transformation du marché de l'édition. En un mot comme en cent : on ne lit plus de romans.

Tous les matins, il faut le comprendre, les journaux rapportent en détail mille aventures, mettant en scène cent personnages, plus invraisemblables, curieux et extraordinaires que toutes les inventions des faiseurs de contes. Dites-moi quel romancier a créé une figure aussi romanesque que celle de l'escroc Stavisky, repris de justice et amis des grands, séducteur et brasseur d'affaires, maître de la République et désarmé devant un revolver d'inspecteur? La mort du conseiller Prince est un épisode mieux conçu, mieux composé, plus captivant que n'importe quel chapitre de roman policier. Quel mystère, proposé à Maigret ou à Sherlock Holmes, pourrait avoir la profondeur, l'acuité et le sentiment angoissé de l'affaire Prince-Pressard?

Bourré de fantastique à son petit déjeuner, par les soins du *Matin* ou de l'*Action française*, le Parisien comme le provincial n'éprouvent plus nulle envie de s'abandonner l'esprit aux imaginations des romans. Est-ce à dire qu'ils ne lisent plus? Au contraire.

Les livres politiques, les essais, les reportages sur les grandes expériences communistes ou fascistes, les commentaires passionnés des événements du jour se vendent comme de petits pains, au point que certains spécialistes n'arrivent plus à satisfaire les commandes. Il est des éditeurs qui paient le déficit de quatre romans avec le bénéfice d'une biographie de Stavisky, sixième ou septième de son espèce. La littérature est en baisse, parce que la vie prend plus de montant et de prix. Mais c'est pourtant la littérature qui restera, une fois dissipées les fuées de l'actualité; non pas n'importe laquelle, bien entendu.

Sabaudia

C'est la seconde des trois communes rurales fondées par Mussolini dans les Marais Pontins. Le Roi et la Reine d'Italie inaugureront Sabaudia, dont le nom signifie Savoie. Déjà Littoria a reçu le baptême. Ainsi la rédemption d'une terre maudite est en bonne voie.

Sabaudia est bâtie près de la mer, dans un site naturel d'une séduction douce : le lac, une forêt, la vieille église — seul vestige de constructions anciennes — de Santa Maria della Tonesca. Un plan « régulateur », comme on dit là-bas, dû à de jeunes architectes pleins de foi, a tracé les lignes de la bourgade neuve. Des jardins, beaucoup de jardins. Sabaudia doit offrir aux colons, aux touristes ses oasis de verdure.

Quelques chiffres donneront une idée de l'ampleur des travaux. Il a fallu 200,000 mètres cubes de chaux, 3,000 tonnes de fer, 200,000 quintaux de ciment. La première pierre fut posée par Mussolini le 5 août de l'année dernière. Ainsi, 250 jours seulement ont suffi pour édifier Sabaudia. Si l'on tient compte des retards dus à la mauvaise saison, on peut affirmer que la cité nouvelle est sortie de terre en six mois. On crierait volontiers au miracle. « Il n'y a pas de miracle, disait Mussolini, s'adressant aux colons de Littoria : il y a votre travail, votre ténacité, les capacités de nos ingénieurs et de nos techniciens, il y a ma propre volonté et l'esprit d'épargne du peuple italien. »

Un détail significatif : du bureau télégraphique, qui fonctionne à Sabaudia depuis trois mois et demi, plus de 1,900,000 liras ont été envoyées par des terrassiers économes à leurs familles lointaines. Cette solidarité dans l'épargne fait la force du peuple le plus sobre. Et il ne faut pas s'étonner de voir Mussolini, à l'heure même où se fonde Sabaudia, s'attaquer hardiment au problème de la déflation. Le coût de la vie doit baisser, tout le monde en convient. Comparons aux criaileries, aux protestations, aux grèves plus ou moins « perlées » des fonctionnaires français l'attitude courageuse des fascistes de l'an XII. La vertu civique est aussi un témoignage.

Justin Sauvenier

Un autodidacte, au vrai sens du mot. Une attaque d'urémie vient de le foudroyer, à trente-six ans.

Dans ce milieu anversois où la bataille est rude pour les francs-tireurs de la culture française, Sauvenier tenait une place qui n'était pas négligeable. Il signait, au *Neptune*, le feuilleton littéraire. Quelqu'un l'avait recommandé à Debatty; et il avait figuré au sommaire de la *Revue Sincère*. La *Terre Wallonne* accueillait ses comptes rendus. Il professait dans divers établissements libres; car il n'avait pas le parchemin universitaire et devait se contenter de certificats bienveillants.

C'est ici qu'éclate la vertu d'application qui distinguait un Sauvenier. On avait découragé ses débuts, qui n'étaient pas brillants. Courageusement, parce qu'il voulait vivre de sa plume, il s'acharna, noircissant des feuilles et des feuilles, tour à tour journaliste, essayiste, poète. Il avait cette persévérance des ruraux qui force toutes les portes, renverse tous les obstacles. Et une magnifique dose de confiance en soi. Ses pièces de théâtre furent jouées non sans succès. Il avait tâté du roman. Mais ses goûts le portaient plutôt du côté de la critique littéraire. On retiendra de lui une étude assez nuancée sur Edmond Glesener. Un livre sur André Maurois avait été sévèrement jugé par la critique française. Quant à son *Léon Daudet*, il ne manque pas d'un certain cran.

L'homme était sympathique, naïf et roublard, tout fleuri d'illusions. Autodidacte, avons-nous dit. L'espèce devient de plus en plus rare. Nous vivons une époque où les percepteurs de tramway sont docteurs en sciences mathématiques. Sauvenier, venu aux lettres de son village de Barchon, n'emportait dans sa besace que sa volonté toute-puissante. *Anch' io scrittore!*

Barbizon

Quand un printemps précoce nous réserve une fête de bouquets blancs, de bouquets roses, dans Barbizon, paradis des peintres et des amants de la nature, le camarade Trotzky, prophète de la IV^e Internationale, faisait, au soleil d'avril, ses plans rouges. Il a fallu, pour qu'on surprît le vilain merle au nid, la vigilance de Pandore. M. Camille Chautemps, qui a décidément de bien mauvaises fréquentations, protégeait Trotzky de toute la force des cachets officiels et des papiers en bonne et due règle.

Barbizon, Fontainebleau, le Bas-Bréau, le Long-Rocher, la Mare-aux-Fées : il y a toute une géographie sentimentale et souriante de la peinture française. Ne pourrait-on interdire aux bandits l'accès de ces coins délicieux?

C'est à Barbizon que Louis Ménard allait planter son chevalet chaque fois que la stupidité des hommes le décourageait d'écrire. Ménard avait défendu en Sorbonne une thèse sur le polythéisme hellénique. La soutenance avait eu beaucoup d'éclat. Le jeune docteur désirait partir pour la Grèce; et il avait obtenu l'autorisation du ministre. Mais un fonctionnaire, un certain Cerveau — le mal nommé — fit avorter le projet, sous prétexte que la thèse du postulant aboutissait à prôner la république! Ménard se consola dans la forêt de Barbizon.

Il n'avait garde d'oublier ses amis les littérateurs. Voici les premiers vers d'une amusante parodie du *Dies irae* des *Poèmes antiques*, et que Ménard adressa à Leconte de Lisle, un jour de pluie :

DIES PLUVIAE

*Il est un jour, une heure, où le paysagiste,
Las de porter son sac et sa boîte à couleurs,
S'étend sur son lit, fume, et, bayant d'un air triste,
Se retourne pensif vers les littérateurs.*

*Il pleut trop aujourd'hui pour dessiner des vaches;
Lassés du mauvais temps qui ne veut pas finir,
Nous dûmes : « Ecrivons à ces vieilles ganaches! »*

Trotzky a quitté Barbizon pour une destination inconnue. Bon voyage!

La Charte des Belles-Lettres en Russie soviétique

Et ceci nous amènerait, par un de ces droits détours dont parle la logique, à dire un mot de ce monument d'inconscience qu'est la « Résolution du Parti (communiste) dans le domaine des Belles-Lettres ». Trotzky était encore en Russie quand fut élaborée, le 9 mai 1924, cette curieuse charte de l'esprit.

Le document ne comporte pas moins de dix-sept articles. Nous ne pouvons songer à les passer tous en revue. Ce qui éclate, à la lecture de ce manifeste de classe (« la lutte des classes ne saurait s'interrompre sur le front littéraire »), c'est l'impuissance des Soviets à susciter cette littérature prolétarienne dont le nom seul revient, tel un leitmotiv désolé, à chaque article du credo. Maxime Gorki n'a pas réussi à galvaniser l'ouvrier russe, le paysan russe. La littérature prolétarienne n'est pas autre chose, d'ailleurs,

qu'une tentative de nivellement par le bas. Au témoignage d'un écrivain soviétique qui vient de publier de saisissantes révélations sur ce mouvement de masse, l'appel des « ouvriers de choc » à la littérature se traduisit par un abaissement considérable de la qualité. Il ne s'agit même plus de copier la réalité la plus humble, mais de la déformer dans le sens antiartistique. Car les préoccupations d'art constituent, pour le bourgeois, la suprême redoute.

Pour en revenir à la charte elle-même, malgré ses invites au prolétaire et la condamnation implicite du « compagnon de route », c'est-à-dire de l'écrivain individualiste, elle rend témoignage — un témoignage arraché, imposé par les exigences de la création artistique — du divorce qui ne peut manquer de se produire entre l'effort littéraire et l'hégémonie du Parti. A ce titre, l'expérience russe est des plus concluantes. Et nous ajouterons, pour terminer, qu'un récent décret officiel a mis une sourdine aux abois de la meute. « L'U. R. S. S. — ce n'est un mystère pour personne, et l'historiographe du mouvement l'avoue sans ambages — est obligée de se contenter des débris de l'individualisme ». *Habemus confitentem...*

Les quatre-vingt-dix ans d'Anatole France

On les eût fêtés ces jours-ci (Anatole France était né le 16 avril 1844). Fêtés : c'est peut-être beaucoup dire. La réputation de France est de celles qui résistent le moins à cette revision des valeurs qu'entreprennent les générations qui se lèvent. Il y a bien de l'injustice dans ce discrédit. Il y avait, dans certaines admirations, bien de l'hyperbole.

Relisons, à titre documentaire, le numéro spécial de *Paris-Soir* — *Paris-Soir* ne s'était pas encore fait une spécialité du scandale quotidien et du reportage croustillant — où les maîtres des lettres françaises et étrangères, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire, avaient renversé leurs cassolettes. Maeterlinck fait un calembour pour nous apprendre que La Fontaine et Voltaire sont revenus en « France ». Henri Bremond, d'ondoyante mémoire, se met sous la houlette du classique le plus classique. « Bien mieux que Renan », s'écrie André Chevillon : ce qui nous dispense d'aller jusqu'au bout. Marcel Prévost en appelle à Goethe. Pierre de Nolhac lierait volontiers l'immortalité de la langue française à l'immortalité de *Thaïs* et du *Lys rouge*. Blasco Ibañez proclame que nul vivant ne pourrait remplacer le « maître admirable », s'il venait à disparaître.

France a disparu. La terre continue de tourner; la langue française n'a pas cessé d'être harmonieuse, mesurée; et l'on s'aperçoit, l'on croit s'apercevoir que ce prince des lettres ne tenait en sa main sénile qu'un sceptre de carton. Le déclin est cruel, immérité sans doute. Mais il faut avouer que la perfection — d'ailleurs relative — d'un style fort artificiel ne suffit pas à garantir à l'écrivain une place au Temple de mémoire.

Ah! frappe-toi le cœur : c'est là qu'est le génie!

C'est là aussi qu'est le secret de l'immortalité.

L'excédent des diplômés

Les professions libérales sont de plus en plus encombrées. On ne le dit pas assez aux jeunes gens et surtout aux jeunes filles. C'est ainsi qu'il sort, chaque année, rien que de nos écoles normales, un excédent de 20,000 diplômés sur le nombre de postes disponibles dans l'enseignement. Et la disproportion est à peu près la même en ce qui concerne les diplômés universitaires.

Etablir des éliminatoires sévères aux examens ne peut servir

qu'à faire perdre le temps à ceux-là qui se sentiraient déjà déclassés du fait qu'on les a engagés dans une mauvaise voie.

En réalité, on ne fait rien pour éviter de cruelles déceptions aux futurs diplômés. Afin de faire triompher leur étendard, chaque école, chaque collège essaie de présenter le plus grand nombre possible de candidats aux examens universitaires et sans se soucier des débouchés qui s'offriront à eux.

Il serait, dès lors, bien nécessaire que fussent créés chez nous des bureaux universitaires analogues à ceux qui fonctionnent depuis peu en Italie et en Suède. Sans être des offices de placement, ils pourraient faire connaître à l'avance les possibilités d'emploi dans les différentes branches des professions libérales.

La presse italienne vient de publier la liste des professions disponibles pour 1934. Elles s'élèvent au nombre de 7,700, dont 2,524 sont réservées aux jeunes gens munis de diplômes d'universités ou d'écoles supérieures.

Rien ne s'opposerait à ce que pareille liste fût dressée chez nous, chaque année, à l'époque où les parents décident de l'orientation professionnelle de leurs fils et de leurs filles.

Le ministère de l'Instruction Publique aurait, nous semble-t-il, une particulière compétence pour assurer cette publication opportune.

Deux mères

Il faudrait sur la tombe de deux mères jeter quelques fleurs. La mère de Francis Jammes s'est éteinte ces jours-ci, à près de cent ans. C'était une de ces femmes glorieuses par ce qu'elles savent mettre de générosité et d'amour dans les humbles tâches quotidiennes. Elle n'avait jamais quitté son fils et son fils a écrit que les meilleures choses dont il bénéficia en ce monde lui vinrent de l'abnégation maternelle. Quant au poète, il immortalisa sa mère dans des vers qui sont parmi les plus beaux de la poésie française.

Tout récemment aussi, est morte la mère de Marie Lenéru, cette jeune fille intrépide qu'une surdité totale isolait de tous les bruits et qui fut dramaturge de talent, écrivain délicat. Elle fut fauchée en pleine gloire, il y a quinze ans, mais sa mémoire fut pour sa mère une raison de « vivre encore ». Cependant la pauvre femme avait, outre la perte de son mari et de son enfant, de lourdes croix à porter. Elle devait séjourner des semaines entières dans une chambre obscure afin de sauvegarder sa vue menacée. Pour finir, elle était devenue tout à fait sourde et aveugle, ce qui ne l'empêchait pas d'être joyeuse et active. C'était elle qui avait formé l'intelligence de Marie, qui lui avait communiqué son indépendance d'esprit et cette finesse qui caractérisait l'auteur.

Toutes les œuvres de Marie étaient passées au crible maternel. Et c'était M^{me} Lenéru qui, avec un religieux souci de vérité, inspirait encore, ces derniers jours, ceux qui écrivaient sur sa fille sans cesser de s'intéresser à toutes les questions qui les avaient jadis passionnées ensemble.

M^{me} de La Fayette

L'actuel succès du « roman-fleuve » est pour les critiques l'occasion fréquente d'évoquer *la Princesse de Clèves*. Pourtant le troisième centenaire de M^{me} de La Fayette, née en mars 1634, est passé tout à fait inaperçu. Pour savoir ce que le roman français doit à celle dont Boileau disait : « Nulle femme n'écrit mieux et n'a plus d'esprit qu'elle », il suffit de s'en rapporter aux savantes études de M. Emile Magne.

Quant à la petite histoire, elle est assez prodigue de détails sur la célèbre amie du duc de la Rochefoucauld. « Il m'a donné de l'esprit et j'ai réformé son cœur », écrivait de ce dernier l'auteur

de *Zayde*. Sans doute faisait-elle allusion à l'intellectualisme forcené de l'écrivain des *Maximes* qui ne faisait guère crédit aux valeurs du sentiment. Mais il les avait éprouvées en la personne de M^{me} de La Fayette. Et à cet égard, l'amitié lui apprit plus que les livres. Elle-même, sous sa conduite, parvint à se simplifier, à alléger sa plume qu'alourdissaient jusqu'alors l'impétuosité des idées et la richesse de l'imagination. C'est peut-être en pensant à elle que M^{me} de Sévigné écrivait : « Pour une femme, la gloire est le deuil éclatant du bonheur. » Car M^{me} de La Fayette n'était pas heureuse. Son mari était maussade et quelconque. Elle avait fait un mariage de raison, comme en témoigne une chanson du temps où le candidat n'apparaît pas spécialement attrayant :

La belle consultée

Sur son futur époux

Dit dans cette assemblée

Qu'il paraissait si doux

Et d'un air fort honnête

Quoique peut-être bête

Mais qu'après tout, pour elle, un tel mari

Était un bon parti.

De cette médiocrité conjugale, M^{me} de La Fayette s'évadait en écrivant. Elle avait aussi dans de brillantes et fidèles amitiés de riches compensations : M^{me} de Sévigné, Madame, duchesse d'Orléans, Segrais ; les beaux esprits et les grands cœurs de l'époque.

Sainte Thérèse d'Avila et la vie mystique⁽¹⁾

LA FONDATRICE

Parmi les conquêtes spirituelles de sainte Thérèse, l'une des plus belles et des plus durables fut celle qu'elle accomplit comme réformatrice du Carmel et fondatrice de monastère : car, suivant le mot de Luis de Leon (2), elle nous a laissé dans ses filles autant que dans ses livres une fidèle image d'elle-même. Chez sainte Thérèse, la *vie d'action* fut à la hauteur de la *vie contemplative*.

Mais il faut bien entendre ce que les mystiques signifient par là. Pour eux, la vie d'action ne se sépare pas de la vie contemplative. Elle consiste essentiellement à pratiquer l'apostolat par la prière, à s'associer à l'œuvre rédemptrice du Christ, à travailler à la conquête du royaume de Dieu et au salut des âmes, de celles du prochain et de la sienne propre. Ainsi, les actions extérieures ne les empêchent pas de demeurer sans cesse dans la présence de Dieu, car, en cette multiplicité de points de mire, ils ont appris à conserver l'unité de vue et d'esprit. D'ailleurs, toutes les petites humaines disparaissent aux regards de l'âme mystique qui trouve en Dieu son centre, son appui et son guide. D'où cette aisance et cette facilité surprenante qu'elle apporte en tout ce qu'elle fait, et dont saint Paul, dans son discours devant l'Aréopage, nous donne le secret lorsqu'il dit : « En Dieu nous avons la vie, le mouvement et l'être. » (3)

Nous ne voulons pas, pour l'instant, étudier les rapports de la

(1) D'un ouvrage qui paraîtra dans la collection : *les Maîtres de la Pensée religieuse* (Denoël et Steele, éditeurs).

(2) Dans son prologue à l'édition princeps des livres de la Mère Thérèse de Jésus, Salamanque, 1588.

(3) *Act.*, XVII, 28.

vie mystique et de la vie chrétienne en général. Nous voulions simplement signaler en passant la méprise, ou plutôt l'ignorance dont fait preuve notre époque lorsqu'elle considère comme deux termes antithétiques l'action et la contemplation.

Le XVIII^e siècle a été le siècle de la Raison, le XIX^e celui de la Science; le XX^e se glorifie d'être le siècle de l'Action. Hélas! combien d'actions infécondes, combien de sacrifices stériles sont accomplis, même parmi les catholiques, du fait qu'on a perdu de vue l'action par excellence, qui est, si l'on peut s'exprimer ainsi, « l'action de la contemplation ».

Sainte Thérèse, elle, représente, dans l'histoire de la mystique catholique, le modèle le plus admirable et le plus convaincant de l'harmonie parfaite qui existe entre la vie contemplative et la vie active. Non qu'elle soit arrivée à cet accord et à cette harmonie vitale sans efforts, sans luttes et sans sacrifices. « Ah! quel supplice, pour une âme élevée à cet état, que l'obligation de traiter avec le monde! de contempler de ses yeux la pitoyable comédie de cette vie! de passer son temps à prendre soin de son corps, à dormir, à manger! Tout l'excède. Elle ne sait comment prier; elle se voit enchaînée, prisonnière. Comme elle sent vivement la captivité où nous tient le corps et la misère de cette vie! Comme elle comprend saint Paul suppliant Dieu de l'en délivrer (1). » Mais, en échange, quels avantages immenses, quelle souveraineté désirable pour les rois eux-mêmes, et bien plus précieuses qu'un vaste empire! « Bienheureuse, l'âme que Dieu conduit à la connaissance de la vérité! »

Seulement ce sont là des avantages que ne voient point, comme disait Pascal, les « hommes charnels », ni ceux-là même qui s'en tiennent à « l'ordre des esprits ». Le philosophe du pragmatisme, malgré l'admiration qu'il professe pour ses dons et pour ses vertus, ne peut pas arriver à comprendre sainte Thérèse : « Il y a dans sa piété quelque chose qui sonne creux, dit-il. On ne trouve rien dans sa vie d'utile à l'humanité, rien qui témoigne d'une préoccupation sociale quelconque (2). »

Nous opposerons simplement à cette philosophie limitée de l'action les deux remarques suivantes :

William James s'entretenait un jour avec un personnage hindou d'une grande culture. Celui-ci, philosophe à sa manière, lui dit :

« Je ne comprends pas comment, vous, les Américains du Nord, vous pouvez vivre sans jamais vous accorder un seul instant de méditation au cours de toute votre journée. »

Quant à la deuxième objection, nous y trouvons la réponse chez William James lui-même : « Faites chaque jour une chose, disait-il, simplement pour cette raison que vous préféreriez ne pas la faire. Un ascétisme de ce genre, c'est la prime d'assurance qu'on paie pour sa maison, ou pour ses biens. » Et cependant, quoi de plus « inutile à l'humanité », pour reprendre son expression, que de faire une chose simplement parce qu'on préférerait ne pas la faire? Mais, aussi bien, pour nous, comme pour sainte Thérèse elle-même, qui aurait préféré mille fois renoncer à toute vie d'action, à toute vie sociale, et qui cependant s'y consacrait par simple obéissance et d'un esprit soumis, rien de tout cela n'est inutile à l'humanité : ses œuvres le démontrent.

* * *

« Tandis que j'étais à Saint-Joseph d'Avila, écrit sainte Thérèse (3), l'année 1562, qui est celle de la fondation de ce monastère, je reçus du P. Garcia de Toledo, dominicain, alors mon confesseur, l'ordre d'écrire cette fondation, avec bien d'autres choses qu'on trouvera dans ce livre, s'il voit le jour (4). Actuellement, —

(1) *Vie*, ch. XXI, p. 216. Cf. saint Paul, *Rom.*, VII, 24.

(2) WILLIAM JAMES, *L'Expérience religieuse*, pp. 300-301.

(3) *Fondations*, prologue, p. 4.

(4) Sainte Thérèse fait allusion ici aux chapitres XXXII à XXXVI de sa *Vie*, qui contiennent le récit de la fondation de Saint-Joseph d'Avila.

l'année 1573, c'est-à-dire onze ans plus tard, — je me trouve à Salamanque, où j'ai pour confesseur un Père de la Compagnie de Jésus, nommé le maître Ripalda. Il a pris connaissance du livre où se trouve le récit de la première fondation, et il a pensé que si j'écrivais ce qui regarde les sept monastères qui, par la bonté de Dieu, se font fondés depuis, en y joignant les origines du couvent des Carmes déchaussés de la première règle. Notre-Seigneur en serait glorifié. En conséquence, il m'a commandé de le faire. La chose me parut d'abord impossible, surchargée comme je le suis de tant d'affaires, de correspondance et d'autres occupations, auxquelles je ne puis me soustraire, parce qu'elles me sont imposées par mes supérieurs. Tandis que je me recommandais à Dieu avec une certaine angoisse, voyant ma grande incapacité et ma santé si mauvaise, qui déjà, sans ce surcroît, rendent souvent intolérable à ma pauvre nature le travail qui m'incombe, Notre-Seigneur me dit : *Ma fille, l'obéissance donne des forces.* »

Les sept monastères dont il est question ici furent, en plus de celui d'Avila, ceux de Medina del Campo, Malagon, Valladolid, Tolède, Pastrana, Salamanque et Alba de Tormes. Sainte Thérèse fonda également les monastères de Ségovie, Veas, Séville, Caravaca, Villanueva de la Jara, Palencia, Soria et Burgos, dont elle parle dans son livre des *Fondations*. Après la fondation de Burgos, elle se retira au couvent d'Alba de Tormes, où elle mourut en 1582.

Elle avait toujours été hantée par l'idée de fonder, non pas un ordre nouveau, mais un tout petit couvent, pauvre, étroit et sans rentes, où elle aurait vécu avec quelques religieuses dans la retraite, l'austérité et le silence : quelques cellules rustiques, bâties dans l'enclos d'un jardin, comme un petit désert au milieu d'une ville, pour s'isoler du monde, s'oublier soi-même et ne penser qu'à Dieu.

C'est dans ce dessein et dans ces vues qu'elle fonda son premier monastère, Saint-Joseph d'Avila, dont elle a intercalé l'histoire dans le récit de sa *Vie*, comme elle y a intercalé, en douze chapitres (XI à XXII), un véritable traité de l'oraison, dont l'inspiration se lie étroitement à celle de sa fondation. C'est à cette occasion également, et pour le monastère de Saint-Joseph, que sainte Thérèse, autorisée par bref du 7 février 1562, rédigea ses *Constitutions*, que le général de l'ordre du Carmel étendit en 1567 à toutes les autres fondations. D'après la règle de sainte Thérèse, les sœurs se lèvent à 5 heures en été et à 6 heures en hiver; après l'oraison mentale, elles disent les petites heures, puis elles assistent à la messe, et, après l'action de grâces pour celles qui ont communiqué, elles se retirent dans leurs cellules, pour filer, tricoter, raccommoder, ou bien elles vont faire la cuisine, vaquer aux soins du ménage, servir à l'infirmerie. Un quart d'heure avant le repas, la cloche les convie à l'examen de conscience, que chacune fait là où elle se trouve. Après le repas, une récréation en commun est consacrée au travail manuel et à une causerie, « où l'on doit se défendre de médire de qui que ce soit ». A 2 heures, vêpres, suivies d'une lecture spirituelle et de travail manuel. A 6 heures, complies, puis oraison mentale. Enfin, après la collation du soir, on se réunit au chœur pour les matines, on procède à un nouvel examen de conscience, et à 11 heures chacune se retire en sa cellule. Les Carmélites déchaussées ne mangent jamais de viande, et elles jeûnent pendant près de huit mois. Elles ne doivent rien posséder : leurs cellules n'ont qu'une paille avec une couverture, et, pour tout ornement, un simple crucifix et une tête de mort; leur vêtement est de bure, avec un manteau étroit, couvert du scapulaire et, pour le chœur, d'une cape blanche, et, aux pieds, des espadrilles. Tout cela répondant à l'idéal des anciens solitaires du Carmel, oraison, solitude, pénitence, pauvreté, mais tempéré par une profonde et délicate humanité, réglé par une sage discrétion, et illuminé par la « sainte et apaisante joie » : telle est la règle de sainte Thérèse.

De ce jour, on la presse de tous côtés pour qu'elle fasse de semblables fondations. Et, contre son gré, car elle aurait bien préféré vivre en sa retraite d'Avila, elle s'en va par les chemins du monde, supportant avec joie, par amour, l'inclémence des éléments et celle des hommes, les intempéries et les malveillances, comme une vraie *romera*, nous dit-elle, en un pèlerinage perpétuel : *Monga andariega*, « religieuse agitée et vagabonde », disait d'elle un nonce du Pape mal informé, qui ne connaissait pas le secret mobile de cette vie errante.

Dans le livre de sa *Vie*, déjà, elle nous conte en détail toutes les critiques et les oppositions qu'elle eut à subir lors de sa première fondation. Avila était en rumeur : les habitants, d'un commun accord, déclaraient son projet manifestement contraire à l'intérêt public; ils voulaient à tout prix obtenir des *regisseurs* telle forme de fondation qui leur agréait, et décider eux-mêmes si elle devrait être rentée ou non. Le Conseil royal eut même à intervenir et à dresser un rapport sur ce qui s'était passé (1). Cependant sainte Thérèse finit par réussir : le calme se rétablit, la fondation de Saint-Joseph se fit, on parvint à apaiser ses ennemis, à les empêcher de ruiner le monastère et de dissoudre la communauté, et la sainte, munie d'une autorisation du Supérieur général de l'ordre venu à Avila, et confirmée dans son dessein par une vision de Pierre d'Alcantara, put partir à travers le monde pour y établir de nouveaux « ermitages de la Vierge » selon la règle primitive. « Lorsque notre départ fut connu dans la ville, ce fut à qui nous blâmerait. Les uns disaient que j'étais folle, les autres attendaient la fin de cette entreprise insensée. L'évêque, il me l'a dit depuis, la jugeait telle; néanmoins il ne m'en fit rien paraître alors et ne voulut pas me retenir (2). »

C'était la grande réforme carmélitaine qui commençait à se réaliser par cette initiative hardie, en accord avec les besoins d'un temps qui, devant le désarroi des esprits, la dépravation des mœurs, le relâchement de la discipline et les remèdes violents qu'avaient prétendu y apporter les réformateurs, éprouvait l'obscur désir d'une réforme véritable, qui ne fût pas une rupture, mais une restauration, opérée d'abord au profond des âmes. C'est à cette tâche désormais que sainte Thérèse va consacrer toutes ses forces, pour le service de Dieu, dit-elle, et pour le bien des âmes.

Tandis qu'elle se rendait d'Avila à Medina del Campo avec six religieuses, deux du couvent Saint-Joseph et quatre de celui de l'Incarnation, elle fut reçue à Arevalo par le P. Julien d'Avila. Cet ecclésiastique la mit au courant des graves difficultés qui l'attendaient à Medina. « Le démon, écrit-elle, commençait à s'agiter », mais ajoute-t-elle aussitôt, « c'est que le Seigneur, sans doute, avait des desseins sur ce monastère (3). »

On avait loué une maison avec un *portal* (4) dont on pouvait, suivant l'opinion du prieur de l'Ordre, le P. Antonio de Heredia, faire une chapelle en l'arrangeant avec quelques draperies. Sainte Thérèse et ses compagnes arrivèrent à Medina del Campo la veille de l'Assomption, à minuit. Il se menait dans la ville grand tumulte : cris, sonneries de clochettes, bruits confus de voix. C'est qu'on enfermait les taureaux destinés à courir le lendemain. « Ce fut une grande miséricorde de Dieu, dit-elle, qu'à cette heure nous n'en rencontrâmes pas un seul. » Pour ne point faire de bruit, elles mettent pied à terre et traversent la ville à pied, non sans craintes, à cause du tumulte.

« Arrivés à la maison, nous entrâmes dans un *patio* (5). Les murs me semblèrent en fort mauvais état, moins délabrés cependant

qu'ils ne m'apparurent au grand jour. Pour que ce bon Père n'eût pas vu qu'il n'y avait pas là de place convenable pour le très Saint-Sacrement, il fallait vraiment que le Seigneur l'eût aveuglé. »

La nuit était avancée, elles n'avaient que trois couvertures de mule et ne savaient que faire. Cependant, il ne fallait pas se décourager. Une pieuse dame leur prêta des tapisseries et un lit de damas bleu; on arracha des clous aux murailles, car ce n'était pas l'heure d'aller en acheter. « Il y eut tant d'ardeur de la part des hommes à tendre les tapisseries, de la nôtre à déblayer le sol, qu'au point du jour l'autel était dressé et la petite cloche suspendue dans un corridor. Aussitôt la messe fut dite. »

A travers les fentes d'une porte, les religieuses entendent la messe et veillent le Saint-Sacrement. Mais, s'étant approchée d'une fenêtre pour regarder la cour, Thérèse s'aperçoit avec peine « que les murs, à certains endroits, étaient par terre, et qu'il faudrait bien du temps pour les relever ». Elle se lamente de voir « Sa Majesté dans la rue, en un temps devenu aussi périlleux que le nôtre par le fait de ces malheureux luthériens ». Et cela surtout la nuit. « Quoique j'eusse placé des hommes pour veiller constamment sur le très Saint-Sacrement, je craignais toujours qu'ils ne s'endormissent. Aussi, je me levais la nuit, afin de les observer par une fenêtre, et le beau clair de lune qu'il faisait alors me permettait de m'en rendre compte. »

Huit jours s'étaient écoulés, lorsque, voyant leur embarras, un marchand leur offrit une belle maison, « avec une grande salle ornée de dorures qu'il nous donna pour en faire une chapelle ». Tout fut mis en bon état, la clôture parfaite, et assurée, pour commencer, de deux religieux et de plusieurs novices. Ainsi fut terminée la fondation de Medina del Campo, à la grande satisfaction de la sainte, heureuse de voir ses religieuses suivre l'exemple de saint Joseph d'Avila pour la ferveur, la charité fraternelle, l'esprit intérieur, sous la garde de Dieu, qui pourvoyait à tout. Car « de ces commencements dépend tout l'avenir (1). »

J.-D. BERRUETA et JACQUES CHEVALIER.

Une flotte allemande

Un des buts ultimes de la politique allemande actuelle est la construction d'une flotte de guerre puissante destinée à récupérer, exploiter et conserver les colonies perdues par l'Allemagne d'hier.

Les vainqueurs établirent des traités de paix chargeant temporairement le peuple allemand qui leur avait imposé la guerre. Ils exigèrent des réparations pour les dommages causés. En fait, les Allemands ne payèrent pas. Les réparations furent surtout payées par les Américains et partiellement par les Anglais. Les Allemands empruntèrent aux Américains et aux Anglais. Avec cet argent ils payèrent à l'Angleterre et à la France certaines réparations. Anglais et Français, avec les réparations reçues, remboursèrent une partie de l'argent qu'ils avaient eux-mêmes emprunté aux Américains dans le but de soutenir la guerre, ne retenant qu'une fraction pour réparer les dommages que leur avait causés l'ennemi.

Après quelques années, les Allemands refusèrent de payer encore des réparations. Les gouvernements (lisez : banques) américains et anglais soutinrent les Allemands dans leur refus, s'imaginant que si ceux-ci étaient exonérés des réparations, ils pourraient

(1) *Fondations*, chap. IX, p. 80.

(1) *Vie*, chap. XXXVI.

(2) *Fondations*, chap. III, pp. 19-20.

(3) *Fondations*, chap. III, p. 22.

(4) Entrée couverte, qui donne accès dans la cour intérieure.

(5) Cour intérieure, le plus souvent environnée de galeries, qui se voit dans la plupart des maisons espagnoles.

payer d'autant plus facilement les intérêts des emprunts que leur avaient consentis les banques anglaises et américaines.

Mais les Allemands, sachant que rien ne pouvait les y contraindre, refusèrent également le paiement de ces intérêts. Après ce refus, ils se trouvèrent déchargés de toutes les conséquences de leur défaite à l'exception d'une seule : la perte de leur puissance maritime avec celle des colonies qu'elle protégeait.

Le retour de territoires allemands à leurs anciens propriétaires en Pologne et en Allemagne n'était pas, pour les Allemands, une perte comparable à la perte de leurs colonies. Il ne s'agissait que de restitution de biens volés. La perte de leur puissance terrestre n'était, elle, que temporaire. Etant donné le soutien anglais, le réarmement d'un Reich unifié n'était qu'une question de temps. L'Allemagne réarme et elle croit bien qu'elle aura recouvré sa puissance terrestre en moins de trois ans d'ici. Elle possédera alors un armement égal à celui de ses rivaux et voisins : artillerie lourde, aviation de bombardement, tanks, etc.

Mais il restera toujours la perte des colonies. Les sources tropicales et subtropicales de matières premières et leurs marchés pour l'industrie nationale. L'Allemagne entend bien les récupérer et, les ayant récupérées, les conserver et les exploiter.

Pour cela il faut, au nouveau Reich despotique, une flotte au moins aussi puissante, en force offensive, que la flotte anglaise et capable de menacer le ravitaillement de la Grande-Bretagne en matières premières et en vivres. Très certainement l'Allemagne entreprendra la construction d'une pareille flotte. Que fera l'Angleterre? Que fait-elle?

Nous connaissons l'origine de la situation actuelle. Les gouvernements anglais et américains, soutenus par les anticléricaux français — notamment Clemenceau — s'opposèrent à la formation d'une Allemagne du Sud catholique et d'un Etat rhénan à prédominance catholique. Ils recréèrent le Reich de Bismarck. Puis, les Etats-Unis se tenant de plus en plus à l'écart et les anticléricaux français se repentant de leur erreur, les divers gouvernements anglais, les banques, le *Foreign Office* ne cessèrent de soutenir le nouveau Reich contre la France, le pressant d'exiger l'égalité complète de traitement et de restaurer sa puissance. Ils ne virent pas la conséquence inéluctable : la construction, par cette Allemagne nouvelle, d'une flotte destinée à remplacer la flotte détruite par l'Angleterre et la revendication des colonies prises de force par cette même Angleterre. Le prix de la faute commise sera surtout payé par la Grande-Bretagne, à moins que, hypothèse de moins en moins probable, la politique anglaise ne se retourne complètement...

Il est à présumer que la construction d'une flotte allemande et l'exigence de colonies seront précédées et préparées par des déclarations solennelles affirmant que le Reich ne pense à rien de pareil. Ces déclarations suffiront comme avertissement. Quoi qu'il en soit, la situation est claire. La menace principale de l'Allemagne hitlérienne est dirigée, et doit nécessairement être dirigée, contre l'Angleterre, parce que l'Angleterre est la seule puissance en possession permanente de biens allemands acquis par la force, biens récupérables par la force, ou par la menace de son emploi, dès que l'instrument adéquat sera aux mains de l'Allemagne. Cet instrument est une nouvelle flotte allemande.

HILAIRE BELLOC.

De l'activisme

Jamais la littérature politique n'a été plus abondante qu'en ces dernières semaines où elle s'est ouvertement annexé des régions jusqu'alors réservées à la pure littérature. Jetez les yeux sur les revues les plus étroitement littéraires : ce ne sont que déclarations, professions de foi, commentaires émanant d'écrivains que les événements actuels contraignent à prendre parti et qui, comme hier de critique, de poésie ou d'art, discutent aujourd'hui des plus graves intérêts publics et des problèmes d'où dépend la vie du pays. Ce qu'on y lit inquiète et dirai-je que ces politiques improvisés m'épouvantent? Je m'explique. La crainte ne vient pas de ce que tel de ces littérateurs se convertit au communisme ou de ce que tel autre déclare que, le jour venu, la révolution marxiste le trouvera dans ses rangs, mais de ce que tous ces intellectuels, « fascistes » ou « antifascistes » — puisque c'est par ces mots qu'ils se désignent et s'opposent — se montrent également dédaigneux des idées et de la pensée. « Fi des doctrines, proclament-ils; c'est de faire quelque chose qu'il s'agit et non plus de définir des principes dont on n'a nul besoin. » Ainsi ceux-là mêmes dont c'est le métier de réfléchir volontairement s'y refusent — et cela dans les heures désormais comptées où le loisir leur en est encore laissé. Que sera-ce dans le feu de l'action?

Des *activistes* purs, voilà ce que vous rencontrez un peu partout, car, nonobstant un magnifique sursaut de la conscience française, c'est partout la même confusion des idées, oscillant entre le verbalisme et un moralisme vague qui fait appel aux forces mystiques de la vie, de la jeunesse, pour mieux dérober l'incapacité des esprits. Là même où la volonté se révèle droite et saine, où les réactions civiques et nationales sont vigoureuses et témoignent d'un cœur bien placé, capable d'héroïsme et de sacrifice, c'est une pareille démission de l'intelligence, une semblable infirmité du cerveau.

Jamais autant que dans les divers « programmes » et « manifestes » élaborés à l'improviste, au cours de ces dernières semaines, on a mieux vu combien la pensée était absente, la mémoire déprimée, la culture en perdition, l'ignorance maîtresse. Nous le savions du reste à d'autres signes, mais c'est dans l'ordre politique que se décèle le mieux l'abaissement des activités supérieures de l'esprit, car ce que les intelligences ont d'informe se reflète et agit là plus visiblement qu'ailleurs. Les traditions mêmes semblent perdues qu'aucune idée nouvelle n'a remplacées, puisque aussi bien nos « conducteurs » prétendent qu'elles sont désormais inutiles. Mais chasser les idées de la politique pour tout céder à un ordre élémentaire et émotionnel — fût-il national — c'est d'abord ne pas penser français; et ceux qui se montrent si allégrement insoucieux des doctrines subissent à leur insu l'influence d'idéologies étrangères, et notamment germaniques.

Ouvrez la *Révolution mondiale* de l'Allemand Keyserling, et vous y découvrirez l'origine de certaines attitudes « activistes » à la mode. « L'esprit de l'époque, y dit-il en substance, est celui d'un âge des masses. Or, l'âge des masses est en réalité un âge de *meneurs*. Le chef type de notre ère n'est donc plus le guide spirituel, c'est le *dompteur*. » Et Keyserling d'explicitier en ces termes cette politique de bêtes sauvages, vouées à la ménagerie : « A l'inverse du guide spirituel qui, dit-il, s'adresse à l'initiative spirituelle d'autrui et ne peut agir sans elle, le dompteur s'adresse aux forces instinctives de l'être; il agit, lui, par suggestion, donc en contraignant son objet à lui obéir sans que celui-ci se rende compte de la violence qui lui est faite. Voilà pourquoi l'humanité d'aujourd'hui dans sa majorité — majorité qui va toujours croissant, car toutes les jeunesse convergent vers le type humain dont le modèle premier est russe ou américain — n'admet plus

pour guide que le suggestionneur qui affirme et ne raisonne pas. » Pour nous rassurer sur ce que cette « barbarisation » implique de déchéance humaine, Keyserling ajoute qu'on ne saurait parler ici de dégénérescence, puisque c'est exactement le contraire qu'on observe chez tant de jeunes de tous les pays : « *Jamais, dit-il, la vitalité des jeunes n'a été plus splendide.* Depuis de longs siècles on n'a pas vu pareil élan, pareille enthousiasme, pareil optimisme, pareille joie qu'en Russie, en Allemagne, en Turquie, en Italie, bref dans tous les pays où les jeunes jouent un rôle comparable. » Bien plus, malgré leur éloignement des valeurs intellectuelles, leur mépris des idées, ces jeunesse pleines de vitalité, d'élan, — et « par là supérieures à leurs aînées plus cultivées » — semblent à Keyserling accomplir une mission de l'esprit dans la mesure où elles rendent aux « forces spirituelles du courage et de la foi » ce qu'elles refusent à l'intelligence. « Il en résulte, dit-il, un héroïsme et une volonté de s'immoler qui sont souvent sublimes. Tout le secret de la force russe, nonobstant la misère incroyable qui règne dans ce pays, tout le secret de la vigueur de la jeune Allemagne nationale-socialiste est là. »

Peut-être, mais nous ne sommes ni des Russes, ni des Germains, et les jeunes Français ne sauraient être ralliés par ces vues primitives qui n'en appellent qu'à l'instinct vital pour les convier à une expérience de la vie sans issue prévisible. Un tel abandon au chaos, à la force des choses peut enivrer de jeunes barbares; loin d'exalter les âmes juvéniles, il suffirait, ici, à les déprimer, car tout ce qu'on y consent à l'irrationnel n'a jamais eu d'autre résultat que de les démoraliser et d'amoindrir leur résistance. Aussi s'inquiète-t-on d'en retrouver les thèmes au fond de cette « idéologie de la jeunesse » qui se donne un peu partout pour une politique capable de régler l'avenir du pays. Je doute que ceux à qui elle s'adresse puissent longtemps s'en satisfaire. La jeune génération française ne le cède en rien par l'enthousiasme, l'élan, la vitalité, aux jeunesse des autres pays; mais ces dispositions d'un tempérament généreux et sain ne produiront leurs vertus que si on lui définit clairement ce qu'il faut faire. A la différence de leurs prédécesseurs, les nouveaux venus ne refusent pas le contact avec les générations antérieures, mais ils demandent à leurs aînés autre chose que de les flatter ou de chercher à se rajeunir en se mêlant à eux; ils leur demandent ce qu'il est naturel d'attendre de ceux qui nous ont devancés dans la vie : une expérience capable de les protéger et de les défendre.

Que cette expérience s'incarne dans des idées, s'ordonne dans une doctrine, s'alimente aux sources mêmes de notre culture, on n'en ferait pas si follement douter la jeunesse et l'on ne risquerait pas de la convaincre que les principes ne servent à rien, que la mémoire est inutile si des hommes de pensée ne cessent d'étaler leur infortune en soutenant que l'esprit est incapable aujourd'hui de se tirer d'affaire. Que la suprême conquête de l'esprit ne puisse être désormais que de « se regarder périr, afin de mourir conformément à sa nature » (Paul Valéry), voilà qui n'est pas fait pour rallier à sa cause une jeunesse qui, elle, aspire à la vie et ne peut que mépriser les valeurs de connaissance d'une civilisation dont on proclame qu'elle est « intimement affectée de l'impossibilité actuelle de vivre » (*idem*). Ce sont les mêmes « penseurs » qui, par surcroît, lui présentent la politique comme une activité inférieure de l'esprit « située dans la zone des abstractions de mauvaise qualité », agissant sur les automatismes, sur les mythes, notamment par une interprétation fantaisiste de l'histoire — histoire qu'on rabroue du même coup et dont on fait « l'un des instruments les plus puissants des illusionnismes politiques » (*idem*). Après cela, qu'on ne s'étonne plus de voir tant de jeunes gens mépriser les idées abstraites, les qualités proprement intellectuelles, et

sympathiser avec ceux qui prétendent qu'elles sont inutiles à l'action.

Devant de tels désordres, on ne peut que répéter avec Maurras que « jamais il n'aura été plus utile de guérir le cerveau ou de le tenir sain »; qu'« avant de faire de l'ordre dans la rue, il importe d'en faire dans sa propre pensée », et que « le goût de la rigueur logique doit devenir la première des vertus civiques ».

HENRI MASSIS.

La crise du cinéma

Il y a un problème du cinéma depuis que l'évolution du film parlant s'est avérée incapable d'atteindre au degré d'intérêt, de beauté formelle, d'originalité et de vérité humaine qu'on s'accordait à attribuer au film muet, lequel est devenu impossible.

Jusqu'au jour où le cinéma sonore a cessé d'être gauche et infirme, on pouvait conserver de l'espoir en ses destinées. Pendant longtemps, artisans et producteurs demeurèrent incapables de maîtriser le nouvel instrument que les savants leur avaient confié. Il y eut, de la fin du « muet » à l'année dernière environ, une période de régression dans le domaine de la technique. Aujourd'hui ce problème est tout à fait résolu. Comme au temps de l'image muette, tout est devenu possible aux actuels metteurs en scène; il n'y a plus d'idée, si saugrenue ou si compliquée qu'elle soit, qu'ils n'aient les moyens d'exprimer en images sonores. Comme alors, le cinéma est entré dans une phase de perfection. Seulement les autres conditions qui le régissent sont à présent différentes.

Alors que, vers 1927, la maîtrise de la forme cinématique entraînait la découverte d'une notion nouvelle, celle de la beauté propre du film, partant d'une substance spécifiquement cinématique, — manière inédite d'émouvoir, sans correspondance dans les autres arts, — rien de pareil ne se présente avec la maîtrise de la forme « audo-visuelle », pour employer ce pédant mais inévitable adjectif. Autrement dit, les beautés du film sonore demeurent infailliblement empruntées.

Un des signes de la maturité esthétique du film muet était sa tendance à s'ordonner par genres. Vers 1927, il était possible de distinguer, dans la production cinématique, un certain nombre de catégories, dont il existait des prototypes, c'est-à-dire des exemples achevés. Depuis le burlesque pur, jusqu'au pur tragique visuel, en passant par le comique humain, le comique léger, la féerie, le film historique, le fantastique, le tragi-comique, le mélodramatique et le tragique réaliste, presque tous les aspects de la vie étaient représentés dans le catalogue des chefs-d'œuvre de l'écran, chacun avec sa forme propre et son atmosphère homogène.

Il n'en est plus de même avec le cinéma actuel, à beaucoup près, et rien ne fait prévoir qu'une telle différenciation s'y présente bientôt. On dirait que le monde sonore, qui fut toujours adjoint au film muet sous forme de liant, d'enveloppe, à la façon par exemple de l'anneau de Saturne, a brouillé le monde cinématique en s'y incorporant. Depuis que la musique s'est introduite sur la surface de l'écran, il n'y a plus d'intermédiaire entre cet écran et nous; nous assistons en corps au déroulement de l'image au lieu d'y être transporté en esprit, à travers une espèce de glace harmonieuse.

Le film sonore fait litière, pour son malheur, d'une des conditions essentielles de l'émotion esthétique : la possibilité d'abstrac-

tion. Plus clairement : ayant acquis l'usage de la voix, le cinéma en est conduit à *s'exprimer*, au lieu de *signifier*, comme il faisait auparavant (sans le vouloir et par force).

On a pensé remédier par le rythme à cette grave déchéance de style. Le rythme (ou le *tempo*, comme disent Américains et Allemands) joue un grand rôle dans le film sonore. Celui qui est réussi, enchanteur ou émouvant l'est sans contredit à cause de son mouvement, et des proportions de ce mouvement. La durée et le caractère des scènes; leur sens; la distribution de l'action dans les diverses parties; l'usage judicieux des vues de plein air, qui constituent comme « la basse » du cinéma, sans laquelle il ne peut que dérouler pauvrement la mélodie de son anecdote; le parti pris des éclairages, qui peuvent entièrement modifier le ton d'un film : tout cela ressortit au rythme. C'est dire qu'il est délicat de le calculer exactement; c'est dire aussi que ce calcul, étant affaire de goût, échappe à toute règle et défie tout raisonnement. Or le film est l'ouvrage de plusieurs artisans, et le nombre de ceux-ci n'a pas cessé d'augmenter depuis que le film est sonore.

C'est après avoir passé du scénariste au découpeur et au dialogueur, au metteur en scène, à l'opérateur et à l'ingénieur du son, au monteur, pour subir enfin l'arbitraire souvent insane du loueur et de l'exploitant, qu'une bande cinématographique atteint nos sens. Si quelque rythme s'y découvre, c'est et ce doit être par hasard — par miracle. Puis le rythme n'est pas tout dans l'art; il en est même peut-être l'élément le plus bas. Dans l'extrême complication de l'industrie cinématographique on ne trouve pas d'organe chargé de la création proprement dite. Penser l'œuvre avant de l'accomplir est considéré dans le monde du film comme une fonction accessoire et inférieure.

Le résultat de tout cela, c'est l'extrême désarroi que le cinéma cache mal sous une fausse assurance scientifique ou sous un vain sourire commercial. En fait, personne n'est capable de guider aujourd'hui cette industrie, l'une des plus considérables du globe, parce que personne, parmi ceux qui s'en occupent, n'est capable d'analyse. Ces gens traitent l'écran comme un terrain d'expérience empirique, ou comme un animal grossièrement apprivoisé. C'est un cas particulier de la révolte des machines contre l'homme, avec cette particularité qu'il s'agit ici d'une machine à créer de la beauté. Tout se passe depuis quelques mois, dans les grands centres internationaux du cinéma, comme si la substance filmique flottait sans support ni lien dans l'océan des possibilités, au milieu des filmeurs, filmés et filmolâtres déconcertés.

Ça et là, on est encore frappé par une vue, une rencontre, une scène. Mais les neuf dixièmes des images de ce gigantesque ruban imprimé semblent avoir été prises n'importe comment, à la fortune de l'objectif, par des techniciens aussi habiles que dénués de dessin. Ajoutez à cela le fléau des vedettes, lequel fléau a tout de même un avantage, au sein de cette pauvreté spirituelle : de tendre à ordonner un peu la plupart des films, par cristallisation autour d'un certain type humain, d'ailleurs conventionnel. Ce mouvement est caractéristique d'un art menacé. Et de même celui qui ramène le cinéma, en dépit de sa nature, vers une simple fonction d'*impression* du théâtre, ou d'illustration du roman. Les images sonores, faites pour émouvoir à leur manière, ne peuvent plus aujourd'hui qu'émouvoir par rapport à certains conflits dramatiques ou à certains souvenirs littéraires. Ce serait la mort du cinéma s'il n'y avait pas : 1^o des raisons; 2^o des remèdes; 3^o une reconfortante exception.

* * *

Les raisons, je les ai énumérées, du moins celles qui ne sont pas accidentelles ou purement professionnelles. Les remèdes ont fait l'objet récemment, dans la presse parisienne, d'une controverse entre MM. Marcel Pagnol et René Clair, lesquels, en s'oppo-

sant apparemment, me paraissent avoir tous deux raison en réalité. Voici les thèses de ces excellents auteurs de films, pour autant qu'elles ressortissent à mon sujet.

Selon René Clair, il y aurait contradiction absolue entre les intérêts commerciaux des producteurs et les conditions artistiques du cinéma. L'avantage commercial, révélé par l'expérience de l'exploitation, conduit les dirigeants de l'industrie cinématographique à délaisser de plus en plus tout ce qui est recherche, pureté du style et originalité des sujets, pour l'adaptation en série des pièces de théâtre et des romans connus du public. Toutes les tentatives poussées en dehors de cette voie sûre, mais banale, ont échoué : cela se démontre par un simple calcul de rendement. Du moment que « l'art » de l'écran nécessite la mise en jeu de sommes énormes, on ne peut empêcher qu'il suive les lois économiques, notamment celle de l'offre et de la demande. Le film purement « cinéma », étant beaucoup moins demandé que le film « standard », sera fatalement éliminé du marché par ce dernier.

Selon René Clair, l'espérance des amateurs de cinéma doit se borner pour le moment à une simple question de nuance. Que le film commercial, aujourd'hui seul possible, soit du moins élaboré avec le maximum de probité compatible avec son caractère commercial, c'est tout ce que l'on peut souhaiter raisonnablement. Plus tard, peut-être une forte baisse du prix de revient fera-t-il revenir le film dans la zone des produits susceptibles d'art. Relevant d'un certain désintéressement, l'art en effet ne peut apparaître normalement que sur des objets peu coûteux, ou encore sur des objets rares. Un jour viendra, espérons-le, où un cinéma spécialisé, accessible à la seule élite, et fait pour elle, sera de nouveau concevable.

Marcel Pagnol, qui ne paraît pas apercevoir ce côté du problème (c'est un auteur à succès : il doit être porté à surévaluer le goût moyen), s'occupe plus particulièrement de la responsabilité dans la création d'un film. La pluralité des auteurs lui semble à juste titre l'une des causes les plus graves de la décadence de l'écran. Pour y parer, il lui vient une idée que je me souviens d'avoir exposée, voici pas mal d'années, dans la revue catholique du théâtre *La Scène*, disparue depuis.

Une œuvre d'art ne saurait avoir en définitive qu'un auteur, écrivais-je en substance. Le cinéma mourra de la division du travail et ne se relèvera que lorsqu'il n'y aura plus ni scénariste, ni metteur en scène tout-puissant, ni monteur libre de remanier une bande conçue par d'autres, ni producteur imposant ses vues et ses corrections. Il faut qu'une nouvelle profession se constitue, mi-technique, mi-artistique, qui sera celle des « auteurs de films ». Un homme pensant en images (et en sons), capable de composer sur le papier, comme fait l'architecte ou le musicien symphoniste, un film destiné à être *exécuté* (comme par un praticien ou un chef d'orchestre), voilà ce qu'est l'auteur de film. Tant que les poètes ne consentiront pas à se mettre au fait des conditions théoriques du cinéma, à en apprendre le métier, à en étudier l'instrument, ils devront se résigner à voir leur rôle usurpé, sur le plan de l'écran, par ces artisans sans culture et sans âme.

Le cinéma en est au temps de la *commedia dell'arte* ou des tréteaux de village, sur lesquels des acteurs éprouvés, mais ignares, venaient jouer des pièces aussitôt oubliées. Quelques-uns parmi ces baladins eurent par hasard le génie de l'instinct : cela correspond à un Chaplin, à des frères Marx. Mais les conditions générales d'un art doivent être réglées sur le talent, non sur le génie.

Il ne peut y avoir, pour le moment, de talent cinématographique digne de ce nom parce qu'il n'y a pas d'auteur de film digne de ce nom. D'un côté, des littérateurs ignorant tout du travail de studio; de l'autre, des techniciens obtus et des industriels.

J'ai dit qu'il y avait une exception à la décadence actuelle du cinéma : c'est le dessin animé. Dans leur extraordinaire liberté

d'allure et d'esprit, on retrouve inespérément tous les éléments d'art perdus par le film depuis qu'il s'est mis à parler : style; déformation expressive; « liant » sonore, constitué par un revêtement musical non confondu avec la substance visuelle; indépendance de l'imagination. En attendant que le cinéma retrouve, par quelque nouveau progrès matériel, l'usage de ses éléments proprement artistiques, c'est dans les courtes bandes du dessin animé, tour à tour féériques et burlesques, que se conserve l'esprit du film.

Le succès considérable du dessin animé faisait craindre dès le début qu'il ne fût lui aussi industrialisé rapidement. Cette appréhension n'était certes pas vaine. Mais on s'aperçoit maintenant, avec la plus vive satisfaction, que le mal dont agonise le cinéma ne peut guère atteindre l'essentiel du dessin animé, parce que sa matière se dérobe à la rationalisation. Il y aura toujours, dans la représentation graphique d'une image, une large marge d'arbitraire et de convention. Mickey la Souris ne pourra jamais agir et... parler sur l'écran comme une souris véritable.

Dans ce domaine, les producteurs de films sont contraints d'imaginer et de composer, autrement dit de faire plus ou moins de l'art — la mort dans l'âme, je suppose, et avec le maximum de mauvaise humeur.

* * *

Resterait à considérer le rôle du sentiment et de la conscience dans le film, rôle duquel ressort son aspect moral. Il y aurait bien des choses sévères à dire encore sur ce chapitre. En principe, le cinéma n'est pas immoral; en fait, on doit bien constater que son influence moralisatrice dispose de ressources infiniment moins puissantes que son influence démoralisatrice. Il y a un problème social et religieux de l'écran. Mais ce problème est trop obscur, trop complexe pour être étudié dans les limites d'un article de revue. Il y faudrait un volume — et les longues méditations que la vie moderne ne nous permet plus guère, hélas!

ROBERT POULET.



L'Angleterre garante de l'indépendance belge

Une des causes du malaise qui continue à peser sur l'Europe est sans conteste l'hésitation de l'Angleterre à proclamer ouvertement sa décision de ne pas rester passive en présence d'un conflit résultant des efforts de certaines puissances à modifier par la force l'ordre politique international qu'ont établi les traités. Cette répugnance à se lier par un engagement formel pouvant l'obliger à intervenir dans une guerre continentale est dans les traditions de la diplomatie britannique; un historien belge, M. Jules Garsou, nous en apporte une nouvelle preuve en évoquant dans un livre des plus intéressants quelques épisodes de l'histoire diplomatique de son pays.

Ancien professeur de l'enseignement secondaire, M. Jules Garsou, le très distingué correspondant belge de la *Revue politique et parlementaire* de Paris, donna jadis à l'histoire littéraire quelques œuvres de choix. La série de ses études sur Victor Hugo, notamment son *Victor Hugo napoléonien* (1902) et son *Evolution démocratique de Victor Hugo* (1904) n'ont pas cessé de faire autorité. Plus récemment, c'est par plusieurs volumes d'histoire politique qu'il mérita les éloges de la critique, en Belgique et à l'étran-

ger. Sa *Belgique politique* publiée dans l'encyclopédie de *La Belgique centenaire* est une magnifique synthèse, où l'effort à l'impartialité n'empêche pas l'affirmation de vues personnelles. Naguère, M. Jules Garsou éleva un véritable monument à la gloire d'Alexandre Gendebien en publiant, avec introduction, notes et éclaircissements, les *Mémoires* de ce grand artisan de l'indépendance belge qui avait un moment songé à la réunion de son pays à la France. Et M. Garsou vient d'achever et va livrer à l'éditeur un ouvrage qui fera revivre la belle figure du général comte Belliard, premier ministre de France en Belgique après 1830. Comme la *Vie* et les *Mémoires* de Gendebien, cette étude, dont nous connaissons déjà de bonnes pages, sera une précieuse contribution à l'histoire générale de ces temps si troublés et si intéressants de 1830.

Mais c'est du dernier en date des livres d'histoire de M. Garsou que nous avons dessein de parler aujourd'hui.

En s'aidant des *Mémoires* d'Alphonse Vandenpeereboom, ministre libéral belge de 1861 à 1867, l'auteur nous retrace *Les Débuts d'un grand Règne* (1), du « grand règne » que fut celui de Léopold II.

Alphonse Vandenpeereboom, qui fut député pendant trente ans, était ministre de l'Intérieur dans le cabinet Rogier à l'avènement du nouveau roi, en 1865. C'était un honnête homme, assez incapable d'apporter beaucoup d'imagination dans la politique qui lui apparaissait bien plus comme la bonne administration des choses existantes que comme l'effort à préparer un nouvel état de choses. D'ailleurs profondément désintéressé, et attentif à ne point profiter de sa situation politique pour faire prospérer ses affaires privées. C'est dans des notes laissées par cet ancien ministre que M. Garsou a trouvé la trame d'une histoire de la première année du règne de Léopold II. Les *Mémoires* de Vandenpeereboom lui ont en quelque sorte simplement servi de guide, et il a contrôlé, complété et illustré les indications précieuses et parfois pittoresques qu'il y rencontrait par une documentation extraite des journaux de l'époque, des papiers de Rogier, et des archives diplomatiques de Bruxelles et de Paris.

Il y a bien quelque ironie dans le fait que cette ingénieuse et très intéressante méthode de travail nous présente en témoin parlant d'événements internationaux de première importance ce brave parlementaire belge dont les vues et les idées personnelles ne se portaient guère spontanément vers les choses éloignées de son clocher. Et, en vérité, M. Garsou est trop modeste lorsqu'il annonce son livre comme un recueil de « notes pour servir à l'histoire de la Belgique contemporaine ». En accrochant au fil conducteur que lui offraient les *Mémoires* de Vandenpeereboom la riche matière qu'il a extraite des journaux et des archives de France et de Belgique, il a composé une œuvre qui, dépassant singulièrement le cadre étroit de notre Histoire nationale, offre le plus grand intérêt du point de vue de l'Histoire générale de l'Europe en 1865-1866. Il nous suffira sans doute, pour justifier cette opinion, de résumer ici, d'après ce livre, une des questions qui causèrent le plus de préoccupations à Léopold II au début de son règne.

* * *

Léopold II avait prêté le serment constitutionnel le 17 décembre 1865. Dès le 24, au cours d'une des premières réunions du Conseil des ministres qu'il présidait, il attira l'attention des membres de son gouvernement sur un article du *Times* peu bienveillant pour la Belgique. Le journal anglais « représentait les Belges

(1) JULES GARSOU : *les Débuts d'un grand règne*, notes pour servir à l'histoire de la Belgique contemporaine. Préface de M. Henri Pirenne, Tome I^{er}. De la mort de Léopold I^{er} à la retraite du général Chazal (décembre 1865-novembre 1866). Édition de *l'Eventail*, 44, rue d'Arenberg, Bruxelles, (20 francs belges).

comme divisés dans leurs aspirations à maintenir leur indépendance, et affirmait l'existence d'un parti préconisant l'annexion à la France ». Le fait que pareille opinion s'exprimait dans la presse de la grande nation que la Belgique avait été habituée, surtout depuis 1852, à considérer comme la plus sûre garante de son indépendance, était particulièrement inquiétant en cette fin de 1865 où les complications internationales s'annonçaient prochaines.

Dès mars suivant, il apparut que l'orage allait éclater. La guerre entre la Prusse et l'Autriche, voulue par Bismarck, était inévitable, et Léopold II exprimait à ses ministres la crainte que la victoire prussienne n'entraînât la France à réclamer des compensations dont la Belgique ferait en partie les frais. La question parut être en quelque sorte officiellement posée quelques semaines plus tard, lorsque, dans un discours retentissant prononcé à Auxerre, Napoléon III s'éleva ouvertement contre les traités de 1815. Cela provoqua dans toute l'Europe une grosse émotion, mais qui ne fut pas partout défavorable aux projets que pareille déclaration faisait prêter à Napoléon.

Le lendemain, Nothomb, ministre de Belgique à Berlin, signalait que Bismarck partageait la haine de l'empereur des Français pour ces traités de 1815. Il ajoutait que le ministre prussien avait reconnu « qu'on ne pouvait changer les traités sur la rive droite du Rhin sans les changer sur la rive gauche, la seule question pour lui étant de savoir jusqu'à quel point on rectifierait les limites de la France de ce côté, et aux dépens de qui... »

Pareil rapport était bien de nature à inquiéter le gouvernement de Bruxelles, et la question se posait naturellement de savoir ce que ferait l'Angleterre dans le cas d'atteinte à l'intégrité ou à l'indépendance de la Belgique.

Van de Weyer, ministre de Belgique à Londres, sans méconnaître la gravité de la situation, estimait que le souci de la France et de l'Angleterre de maintenir entre elles la bonne intelligence était un élément rassurant pour la Belgique. Mais Rogier, chef du gouvernement de Bruxelles, se demandait avec angoisse si le maintien de cette bonne entente résulterait, le cas échéant, du renoncement de Napoléon III aux idées de conquête qu'on lui prêtait contre la Belgique, ou de la résignation de l'Angleterre à ces idées. Et il posait nettement la question au ministre de Belgique à Londres :

Si la Belgique se trouvait menacée, pourrait-elle compter sur l'appui résolu et persistant de l'Angleterre? L'empereur a-t-il la conviction que le territoire belge serait défendu par la Grande-Bretagne comme (un) territoire anglais, comme le serait la principauté de Galles, ainsi qu'on vous le disait autrefois au Foreign Office?

Lord Clarendon, interrogé dans ce sens par Van de Weyer, esquiva une réponse précise en se bornant à le rassurer sur les intentions de Napoléon. Il ne prenait pas d'engagement ferme, estimant suffisant d'assurer que l'ambassadeur anglais à Paris avait été chargé « de faire comprendre à l'empereur, sans gros mots, sans fanfaronnades, qu'il devait bien se garder de toucher à la Belgique ».

Mais pareille déclaration n'était pas suffisante pour mettre fin aux inquiétudes de Bruxelles, où l'on en était toujours à se demander si l'Angleterre, tout en ne manquant aucune occasion de signaler à Paris le grand intérêt qu'elle portait à la Belgique, irait vraiment jusqu'à recourir aux armes dans le cas où Napoléon envahirait le pays. Une dépêche du baron Beyens, ambassadeur de Belgique à Paris, donne une idée de l'incertitude dans laquelle on restait quant aux véritables intentions de l'Angleterre.

Beyens rappelait une conversation récente entre lord Cowley, ambassadeur de Londres à Paris, et Napoléon III. « Le pays qui nous préoccupe le plus, disait l'ambassadeur britannique, c'est

la Belgique. — Pourquoi? — Parce que c'est le seul qui puisse nous brouiller... » « Sa Majesté n'a rien répondu », disait le baron Beyens qui terminait sa dépêche par cette déclaration inquiétante : « Lord Cowley estime, *comme opinion personnelle*, que l'Angleterre ne bougerait pas pour nous. »

On conçoit quelle inquiétude cette information devait causer à Bruxelles. Rogier insista immédiatement auprès de son ambassadeur à Londres pour qu'il obtînt du gouvernement britannique des assurances fermes. Van de Weyer intervint auprès de lord Stanley. La réponse du ministre britannique ne fut pas encore précisément de nature à tirer les gouvernants belges de leur angoissante incertitude.

L'homme d'Etat britannique s'était fort récrié, affirmant de nouveau le vif intérêt que l'Angleterre portait à la Belgique, et, tout en convenant que la majorité de la nation était non-interventionniste, il assura que « les partisans les plus avancés de la neutralité la plus complète admettent qu'il est certains intérêts permanents, certains principes immuables, pour le maintien desquels l'Angleterre ferait sans hésiter une guerre qui serait immédiatement la plus populaire du monde ». Il avait ajouté, il est vrai, que dans deux cas la Grande-Bretagne courrait le risque d'être entravée dans son action : s'il se trouvait en Belgique un sérieux parti annexionniste, ou bien si le gouvernement belge poussait l'incurie jusqu'au point de ne pas mettre le pays à l'abri d'un coup de main.

En somme, l'Angleterre promettait d'intervenir pour la défense de la Belgique... à moins qu'elle ne rencontrât des raisons de ne pas intervenir. En nous révélant qu'au nombre de ces raisons se plaçait l'éventualité de l'existence en Belgique d'un parti favorable à la réunion à la France, le livre de M. Garsou nous prouve que le gouvernement de Londres ne se serait peut-être pas excessivement indigné si les tractations Bismarck-Benedetti lui avaient été révélées avant 1870, en un temps où France et Prusse pouvaient encore discuter au lieu de se battre. D'ailleurs, en août 1866, les gouvernements de Bruxelles et de Londres ayant été partiellement instruits des pourparlers Bismarck-Benedetti relatifs aux frontières de 1814, Van de Weyer ne put obtenir du Foreign Office que la promesse de voir l'Angleterre soutenir éventuellement la Belgique de toute sa force *diplomatique*. N'était-ce point là proprement faire entendre « jusques au feu *exclusivement* »? Et qui sait jusqu'où les choses amorcées par Bismarck auraient pu aller, avec le consentement ou la résignation facile de l'Angleterre, si la France avait eu en ce temps-là un souverain d'esprit moins vacillant que Napoléon III?

* * *

Nous nous sommes borné à résumer ici une seule des questions sur lesquelles M. Jules Garsou nous apporte de si curieuses et intéressantes précisions. Mais son livre rappelle encore nombre d'autres événements de la politique européenne dont les gouvernants belges de l'époque eurent à se préoccuper; il évoque notamment plusieurs actes de la politique internationale de la France en ces temps du Second Empire. Ajoutons que, par la richesse de sa documentation et la clarté de ses exposés, cette première partie de l'ouvrage consacré par M. Garsou aux débuts du règne de Léopold II nous rend impatient de lire le second volume dont la sortie de presse est d'ailleurs dès à présent annoncée comme très prochaine.

IVAN PAUL,

La mentalité de l'étudiant d'aujourd'hui⁽¹⁾

L'historien qui, dans quelque cent ans, étudiera le mécanisme de notre société contemporaine, sera, je crois, fort étonné du rôle joué par la jeunesse actuelle sur le terrain politique et social. Rôle extrêmement important, peut-être capital, en tout cas nettement spécifique et audacieusement actif.

L'heure présente, en effet, est particulièrement révélatrice d'un esprit nouveau dans la jeunesse et d'un dynamisme irrésistible, à ce jour inconnu.

Qu'il s'agisse de sociologie ou de politique, dans l'ordre national ou international, la jeunesse d'aujourd'hui veut étudier, en toute objectivité et en pleine lumière, les grands problèmes de la vie publique et, se défiant de l'illusion que l'on dit propre à son âge, elle entend se montrer audacieusement, j'allais dire effrontément, réaliste.

Le nombre des étudiants braillards, insoucians ou viveurs a partout diminué dans une grande proportion, et aujourd'hui les sentiments dont vous pouvez surprendre l'extériorisation sur la figure des jeunes sont, en ordre principal, ceux d'une grande inquiétude, mais aussi d'une inébranlable confiance dans l'avenir.

Car c'est notre privilège, à nous, les jeunes, d'entreprendre avec entrain, d'aller hardiment de l'avant et de nous lancer à l'assaut d'objectifs que déclarent utopiques ceux qui, arguant de leur âge et de leur expérience, oublient le temps de leur jeunesse où leurs audaces déconcertaient la sereine tranquillité de leurs aînés.

J'ai donc dessein, Messieurs, de vous entretenir de la jeunesse universitaire, d'analyser sa mentalité particulière, de découvrir ses tendances.

Et puisque la probité est le meilleur des guides sur le chemin de l'esprit, laissez-moi vous dire que je ne parlerai ici que de la jeunesse universitaire catholique.

Non pas que j'aie l'outrecuidante prétention de représenter ici cette jeunesse, ni de parler en son nom.

Les idées que je vais avoir l'honneur d'exposer ne sont que la synthèse quelque peu ordonnée de mes observations personnelles, l'écho de conversations entre camarades catholiques à l'université et dans nos réunions estudiantines.

Les tendances de la jeunesse catholique, en ce qui regarde le problème de la politique intérieure et extérieure, les problèmes sociaux et les conceptions littéraires, tels seront les divers points de ce bref discours.

J'aurais pu traiter ce sujet d'une manière légère, humoristique, et il m'eût été agréable de faire défiler devant vous certaines silhouettes d'étudiant-type, de vous entretenir de nos activités, de vous confier nos joies et nos peines.

Mais j'ai pensé que dans ces moments d'incertitude et de trouble, il valait mieux parler sérieusement et montrer ainsi à ceux qui

nous attaquent parfois, que nous savons nous débarrasser des attributs pittoresques dont ils se plaisent à nous doter pour apparaître ce que nous sommes au fond de nous-mêmes, c'est-à-dire des jeunes pour qui l'esprit reste le maître et qui sont capables d'étudier ces problèmes d'orientation intellectuelle avec une totale sérénité et une parfaite objectivité.

* * *

Il est indéniable que la politique jouit parmi les jeunes d'une recrudescence de popularité, et nombreux parmi nous sont ceux qui s'adonnent passionnément à l'étude des problèmes sociaux et politiques.

Car si nous n'avons pas encore le droit de juger nos aînés, nous avons tout de même le droit de dire que notre génération est aussi anxieuse et aussi agissante que la leur.

Ce serait pourtant une erreur de croire que la jeunesse catholique se sente irrésistiblement attirée vers le parti catholique et qu'elle compte y faire ses premières armes dans la vie politique.

Pour vous en convaincre, il n'est que de vous citer la réponse faite, à notre dernier Congrès de jeunesse politique, à la question suivante : « La jeunesse catholique soutient-elle le parti catholique? »

Cette réponse, la voici : « Le parti catholique, comme tel, ne nous intéresse pas : nous participerons à la vie de l'*Union catholique* dans la mesure et de la manière qui sera la plus utile à la diffusion de nos idées! Nous reprochons surtout au parti son manque très net d'idéologie. »

Vous avouerez, Messieurs, que ce n'est point là une adhésion fervente et enthousiaste.

Cela vous surprend peut-être, et le mot de rupture vous vient aux lèvres.

Prononcez-le, Messieurs, et vous aurez ainsi caractérisé notre position actuelle.

La querelle des Anciens et des Modernes n'est pas encore apaisée, écrivait récemment un jeune journaliste catholique : c'est bien cela.

Pour grave que paraisse cette situation, elle ne nous effraie pas outre mesure, car nous savons et nous n'oublions pas que nous avons eu d'illustres prédécesseurs sur la voie qui s'ouvre à nos activités : les Helleputte, les Renkin, les Carton de Wiart, les Crokaert furent, au début de leur vie politique, de hardis précurseurs, constituant dans le parti catholique ce que d'aucuns appellèrent l'aile dangereuse.

Les jeunes catholiques, témoins d'inintelligentes et regrettables confusions, aspireraient à voir se consommer le divorce entre la Religion et la Politique proprement dite.

Une seule question les arrête : la question scolaire, que l'obstination butée de quelques sectaires de gauche empêche de résoudre dans le sens du respect effectif et total du droit incontestable que possède le père de famille d'adopter, pour ses enfants, l'école et les maîtres de son choix.

Beaucoup d'étudiants catholiques, presque tous, vous diront que c'est là, aujourd'hui, l'unique raison d'être de notre parti.

Cette épineuse question résolue, ce que nous réclamons, c'est la constitution d'un grand parti d'ordre, largement ouvert, et qui s'applique à gouverner dans l'intérêt du pays et non pas dans l'intérêt plus ou moins respectable des coteries et des clans.

La jeunesse catholique d'aujourd'hui n'a plus, il faut le dire sans ambages, aucune confiance dans le régime parlementaire tel qu'il est constitué et tel qu'il fonctionne : elle souhaite voir s'organiser dans notre vie publique les réformes corporatives qui seules, pense-t-elle, pourront mettre un terme aux difficultés.

(1) Texte du discours prononcé au tournoi d'éloquence organisé le 16 mars dernier par l'Union nationale des Etudiants de Belgique à l'occasion de son quinzième Congrès.

L'auteur, Philippe Renault, étudiant en droit à l'Université de Louvain, fut proclamé lauréat et enleva la coupe offerte par M. Lippens, ministre de l'Instruction publique, qui présidait le tournoi.

Le jury était composé de MM. De Vos, conseiller à la Cour d'appel et professeur à l'Université de Bruxelles; Fernand Desonay, professeur à l'Université de Liège; Georges Eekhout, professeur à l'Université de Gand; Frederick, professeur à l'Université de Gand; Kluykens, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Gand; Rolin, sénateur, professeur à l'Université Libre de Bruxelles; Jules Simon, conseiller à la Cour d'appel et professeur à l'Université de Gand, et Van Leynseele, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles.

morales, sociales et économiques qui sont le lot des gouvernements actuels.

La réforme de l'État, qui est devenue le leitmotiv des discours politiques, ne sera pas l'œuvre d'un parti : elle sera l'œuvre d'une volonté commune et c'est pourquoi nous estimons que tous, dans un esprit de loyal et d'ardent patriotisme, doivent y collaborer pour le plus grand bien du Pays.

Ne croyons pas que notre situation politique soit si stable et si sûre de l'avenir. Les événements tragiques qui viennent d'ensanguiner la France serviraient au besoin à nous renseigner sur la force d'une opinion publique poussée à bout par des méthodes gouvernementales qui, espérons-le, ne verront jamais le jour en Belgique.

La jeunesse catholique est hantée par les idées d'ordre et d'autorité que lui a inculquées le grand écrivain et le grand penseur qu'est Charles Maurras. Aujourd'hui que celui qui fut son maître intellectuel est condamné par Rome, tout en s'inclinant devant les directives pontificales et en donnant ainsi un bel exemple de soumission, la jeunesse catholique n'en a pas moins gardé la même direction d'esprit et je ne crains pas de le dire : Si dans la grande majorité, nous sommes démocrates au point de vue social, nous ne le sommes pas au point de vue politique. L'État que nous rêvons de bâtir est un État national, à base spiritualiste et corporatiste qui tienne compte ainsi des trois grands sentiments qui, de tout temps, ont agité le cœur des hommes : le sentiment religieux, le sentiment social et le sentiment national.

* * *

Les problèmes internationaux retiennent aussi l'attention des jeunes catholiques qui se préoccupent, en ordre principal, de l'organisation de la paix entre les peuples.

Il est incontestable que depuis la guerre et à cause des horreurs de celle-ci un mouvement s'est créé qui tend à l'établissement de la paix par le rapprochement et la mutuelle collaboration des peuples. Le grand espoir auquel s'accrochèrent l'angoisse des mères et les vœux des philanthropes et des hommes d'État fut la création de la *Société des Nations*, tant vantée et si hyperboliquement chantée par les uns, tant décriée et si âprement combattue par les autres.

Notre avis au sujet de cette Société des Nations est catégorique : nous sommes convaincus qu'elle est incapable d'établir la paix définitive. Œuvre idéalisée issue du cerveau d'un homme plus intellectualiste que réaliste, elle ne tient pas assez compte des possibilités immédiatement réalisables et elle emploie la méthode « Supposons le problème résolu », très utile et féconde en mathématiques, mais qui ne fut et ne sera jamais applicable en politique.

Utopiste, à nos yeux, celui-là qui croit avoir vaincu la guerre par cela même que, selon un mot célèbre et creux, il a déclaré la paix au monde ! La paix ne peut être que le résultat d'une longue éducation des consciences et des cœurs, et ce n'est pas en un tour-nemain que quiconque la pourra jamais établir.

Nous respectons certes le principe qui est à la base de l'organisme genevois. Il serait odieux de le méconnaître : mais nous demeurons sceptiques quant à son efficacité réelle et nous nous étonnons de l'admiration béate que lui vouent certains polémistes et de l'espoir naïf qu'ils placent en lui.

Qu'on ne croie pas toutefois que cette défiance et cette appréhension soient le fait de notre juvénile esprit de contradiction et de paradoxe.

Non, c'est la réalité des faits qui motive et justifie notre attitude. La jeunesse sait fort bien, d'ailleurs, qu'en cas de guerre c'est elle qui fournira les cadres de l'armée. Elle sait que c'est à elle premièrement et surtout que la guerre serait meurtrière. La vie

s'offre à elle belle et bonne à vivre ; l'avenir ouvre devant elle de lointaines perspectives que son robuste optimisme inonde de clartés.

Ce n'est pas de gaieté de cœur et par irréflexion, ce n'est pas non plus sous la poussée d'un esprit étroitement chauvin et sauvagement belliqueux qu'elle refuse de placer son espoir de paix dans la Société des Nations.

Nous admettons que l'influence de la Société des Nations puisse s'affirmer efficace dans le règlement des petits conflits. Mais dans le grand concert international, nous croyons, et les preuves s'accroissent et crèvent les yeux, que son autorité et ses injonctions demeurent et demeureront lettres mortes.

D'ailleurs, l'histoire, « flambeau de la vie », ainsi que parlait Cicéron, est là pour nous apprendre que la Société des Nations n'est pas le premier effort que l'humanité tente pour éloigner d'elle le spectre sanglant de la guerre : les guerres n'en ont pas moins continué leur ronde infernale, la seule sanction morale se révélant insuffisante à faire ployer ceux qui refusent de s'y soumettre sous le poids de la malédiction des peuples.

Mais la jeunesse ne se cantonne pas obstinément dans la critique négative.

Elle croit, au contraire, qu'il faut soutenir la Société des Nations dans la mesure où celle-ci peut, par le rapprochement lent, méthodique et intelligent, travailler efficacement à la paix, et elle souhaite son perfectionnement et son adaptation aux réalités nouvelles qu'elle doit régir et aussi subir. Les jeunes ne vont pas plus loin et ils se refusent à croire que la Société des Nations soit la seule garantie de la paix du monde.

La jeunesse veut, dans ce domaine, une politique forte, intelligente et morale. Elle se place sur un plan spirituel, et elle n'hésite pas à le redire après tant de voix autorisées : le monde souffre avant tout d'une crise morale qui constitue en quelque sorte le legs douloureux de la guerre. Et c'est pourquoi elle estime qu'avant de rédiger des pactes Kellogg que les signataires foulent aux pieds, qu'avant de vouloir établir la Paix par un organisme où prédomine ce qu'on pourrait appeler le « Romantisme juridique », il faut d'abord travailler au désarmement moral des esprits et des cœurs, car la paix n'est rien d'autre, suivant la substantielle définition de la philosophie scolastique, que la tranquillité dans l'ordre.

* * *

Faut-il enfin vous dire, Messieurs, que la question sociale, qui partout et toujours a suscité les fièvres les plus ardentes et les mouvements les plus dangereux, préoccupe également la jeunesse catholique ?

Il a fallu quelque temps, un temps trop long, croyons-nous, pour que nos grands-pères se rendissent un compte exact de leurs devoirs sociaux, et si des émeutes sanglantes illustrèrent tragiquement les périodes héroïques des premières conquêtes ouvrières, est-il exagéré de penser qu'elles furent dues à l'obstination farouche de ceux qui ne comprirent pas la légitimité de ces revendications et ne surent pas y faire droit dans un esprit de justice et d'équité sociales.

Cette mentalité n'est plus la nôtre : nous la récusons au nom du principe naturel de la solidarité humaine embelli pour nous, catholiques, du précepte de charité dont le Christ a fait la base de sa religion. Nous savons parfaitement que notre responsabilité, en matière sociale, découle directement de notre position intellectuelle et de notre état social ; car si nous fuyions ces lourdes tâches d'avenir, on se demanderait avec angoisse quelle autre classe disposerait de nos moyens d'information et d'action pour répondre un jour à l'appel de ceux qui auront terminé leur travail et qui comptent sur nous pour le continuer et le perfectionner.

De tout temps l'élite a dominé la masse. Nous avons la prétention d'être de cette élite. Mais n'ayez crainte, Messieurs, nous avons la conscience très nette de nos responsabilités futures : nous nous préparons à l'action sociale par l'étude des faits sociaux du passé à la lumière des principes de la doctrine sociale chrétienne et, l'heure venue de la relève, nous saurons faire face à la tâche, en assumer toutes les responsabilités, en accomplir tous les devoirs.

* * *

Un dernier mot pour signaler les préférences littéraires de la jeunesse catholique contemporaine.

Son admiration et son enthousiasme vont incontestablement, à cette heure, à François Mauriac, qui, si magnifiquement, a résolu la troublante question de l'art et du roman catholique.

Henri Bordeaux jugea, jadis, ce problème insoluble. Mais François Mauriac a dissipé les préjugés et renversé les obstacles qu'avait dressés dans le domaine des lettres une étroite, fautive et dangereuse conception de la morale chrétienne : il a codifié une théorie où la scrupuleuse prudence chrétienne s'allie à la vérité.

Ce que nous admirons en lui, c'est à la fois son étonnante faculté d'introspection psychologique et son remarquable talent d'écrivain : Paul Bourget, s'il nous attire par la première de ces qualités, nous séduit moins par la seconde.

D'une plume impitoyable et vibrante, François Mauriac étudie dans les moindres recoins les âmes de ses personnages et il se plaît à nous les montrer dans leur héroïque grandeur comme dans leur lamentable déchéance. C'est cela que nous aimons chez lui, car si la littérature faisandée nous répugne, nous croyons, avec Emile Baumann, que le romancier catholique doit peindre ou évoquer la vraie vie, telle qu'elle est, et qu'il trahirait la Vérité et ferait œuvre dangereuse aussi, s'il en éliminait la misère et les laideurs.

* * *

Il eût été trop long de préciser dans le détail les différentes tendances de l'actuelle jeunesse universitaire catholique. Après

avoir esquissé les grandes caractéristiques de la mentalité de l'étudiant catholique, il ne me reste plus qu'à tirer une brève conclusion de ces rapides considérations générales.

Un thème extrêmement facile caractérise, pour certains, la critique de la jeunesse moderne par ses excès. La matière est certes abondante et prête à d'interminables et verbeux développements.

Mais nos graves censeurs posent mal le problème quand ils s'obstinent à ne voir en nous que ce qui est blâmable, sans daigner considérer ce que nos activités diverses ont de grand et de noble. Pour eux, nous ne sommes que des jeunes fougueusement exubérants, incapables d'exercer un contrôle sur une jeune liberté qui nous grise, soumis à la routine quotidienne d'une vie sans lointains horizons et de qui on ne peut rien espérer de grand pour l'avenir.

Eh bien, non, nous nous regimbons devant ce grossier jugement de ceux qui nous qualifient sans nous connaître et nous affirmons, conscients de notre dire, que le titre d'étudiant dont nous sommes fiers représente pour nous tout un programme et tout un idéal.

Souvent les jeunes protestent, se récrient au spectacle des vilenies qui menacent de détruire l'idéal qu'ils se sont forgé. Ce n'est pourtant pas en se retranchant derrière un prudent et lâche *non possumus* qu'ils amèneront une situation dont ils se plaignent, pas plus d'ailleurs qu'en continuant de suivre des méthodes anciennes sans rapport avec les réalités nouvelles.

Leur effort de régénération politique et sociale sera certainement une des caractéristiques de notre époque où, malgré tant de turpitudes, l'esprit continue d'affirmer son éternelle et glorieuse prédominance.

A cet effort, les jeunes catholiques ne failliront pas : confiants dans leur jeunesse, soutenus par la grande voix des Papes modernes, puisant dans leur patriotisme le courage et la volonté nécessaires, ils ont ainsi l'ambition de participer activement à la Révolution pacifique qui se prépare et qui, espérons-le, rendra à notre monde angoissé un peu d'équilibre et de sagesse.

PHILIPPE RENAULT.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Jésus le Christ du Dr Karl Adam (1)

Si je reviens pour la troisième fois au livre du Dr Karl Adam, c'est que, parmi tant d'ouvrages contemporains traitant de la christologie, il me semble apporter au Christ, dans notre milieu complexe où le néo-paganisme s'affronte à un renouveau du christianisme, un témoignage particulièrement opportun.

Le grand art en apologétique est l'adaptation, l'accommodation à la mentalité du jour, l'emploi de la méthode directe qui laisse tomber les considérations, intrinsèquement valables sans doute, mais désuètes, les arguments démodés et d'autre part ne laisse sans réponse aucune difficulté actuelle.

L'auteur excelle dans ce rajeunissement des vieilles démonstrations et leur mise au point. Dans son exposé il procède par étapes et l'on y voit s'élever le plan historique, le plan surnaturel et le plan totalement transcendant et divin. Ainsi dans le temple de

Jérusalem, à l'enceinte extérieure des cours et portiques accessibles aux profanes succédait le *Saint* où brûlaient les holocaustes pour se terminer par le *Saint des Saints* où seul, une fois l'an, pénétrait le grand prêtre.

Le Jésus de l'histoire est rayonnant de vertus extraordinaires qui forment son apanage propre et exclusif. Il dépasse tous les sommets de l'humain par sa haute sérénité, sa souveraine maîtrise, l'idéale fraîcheur de sa pureté, la sublimité de son enseignement, la splendeur de sa personnalité. C'est bien l'impression profonde qu'il a laissée aux disciples d'Emmaüs : il a paru parmi nous, prophète puissant en paroles et en œuvres, en paroles qu'on n'a jamais ouïes, en prodiges qu'on n'a jamais vus. Comme il distance l'humanité par une supériorité intellectuelle et morale écrasante et comme il soutient cette supériorité sans effort, sans chercher à se hausser, avec simplicité, avec aisance, comme en se jouant ! Où donc, en quelle région s'est rencontré jamais pareil exemplaire de notre race, réunissant en lui toutes les perfections opposées, tous les contrastes d'élévation et d'humilité, de force et de tendresse et chez qui les a-t-on vus se fondre dans une si complète harmonie ?

(1) Voir la *Revue* des 23 et 30 mars.

Vu du dehors, il est incompréhensible; entrevu du dedans, il est plus mystérieux encore. On sent qu'il est universellement détaché de tous et de tout, qu'il se suffit à lui-même. Sa manière de traiter avec Dieu est ineffable, il prie Dieu comme nul homme n'a prié, n'ayant pas de pardon à implorer, avec la sublime certitude d'être exaucé toujours, traitant le Père sur un pied d'égalité.

A entendre ce qu'il dit de lui-même, il nous frappe de stupeur par ce que j'appellerai son unicité, son message lui confère des proportions formidables. Sans se départir de son calme, avec une imperturbable assurance, il se donne pour le *Fils de l'homme* prophétisé par Daniel, le Juge de la fin du monde, le Seigneur et Roi du Royaume supraterrestre, céleste, du Royaume de Dieu qui va venir. Il n'hésite pas à en marquer l'imminence et surtout la soudaineté. C'est à chaque instant, en effet, que tout homme peut être appelé à comparaître devant Lui et son regard qui plonge dans l'éternel avenir voit sa judicature déjà entrée en exercice, et le royaume déjà réalisé. Cette grandeur eschatologique, cette majesté est effrayante. Il est manifeste que Jésus porte dans sa conscience le présent et l'avenir, le temporel et l'éternel. Il sait de science certaine, absolue qu'il est Celui qui juge l'humanité et qui instaure le royaume de Dieu. Il veut qu'on le voie tel qu'il est déjà, assis à la droite de Jahvé sur les nuées du ciel, assis même sur le trône de l'Ancien des jours, appelant à son tribunal tous les hommes, leur assignant leur destin irrévocable, les brebis à sa droite, les boucs à sa gauche. Il sait en outre de la même science certaine et absolue qu'il est le Sauveur de cette même humanité, l'unique Rédempteur de tous les hommes, de tous les siècles.

Il est le Seigneur de la fin du monde, le Fils de l'homme à la fois Juge et Sauveur. Et, précisément, parce qu'il doit être Seigneur et Roi du Royaume de Dieu à venir, il est, dans le présent, le vrai moyen de salut. Son rôle eschatologique suppose son rôle messianique ou plutôt, dit l'auteur, ils se conditionnent l'un l'autre.

Voilà pourquoi il fait ce que Dieu seul peut faire, ce que certains scribes n'accordaient même pas au Messie attendu : il pardonne les péchés, d'autorité, de son chef, en acquit de sa mission régulière, en Maître souverain des consciences. « Pour que vous sachiez, dit-il, que le *Fils de l'homme* a le pouvoir de remettre les péchés, il redresse d'un geste impératif le paralytique cloué sur son grabat : *Prends ton grabat et marche.* »

C'est avec cette lucidité que Karl Adam a interprété le message de Jésus et du même coup dissipé les obscurités d'une exégèse laborieuse qui se heurte aux textes eschatologiques et mieux encore répare les déficiences d'une exégèse qui ne semble pas embrasser dans un ensemble indivisible les divers moments de la mission de Jésus.

Il met en pleine lumière ce fait capital : le Jésus de l'histoire se présente avec la conscience claire, précise de sa mission surnaturelle, partant, de sa manière d'être, de son existence surnaturelles. Voilà son message, la bonne nouvelle, l'évangile, l'annonce, la déclaration de la proximité du Royaume de Dieu qui va venir dans la propre personne de Jésus. Et il veut que dès maintenant il nous apparaisse tel, dans la plénitude de son rôle. N'est-il pas remarquable que Paul n'hésite pas à proposer ainsi Jésus le Christ aux frivoles et sceptiques Athéniens dans son discours de l'Aréopage : « Mais maintenant, oublieux des siècles d'ignorance, Dieu intime partout à tous les hommes d'avoir à se repentir, attendu qu'il a fixé le jour où il doit juger l'univers avec justice, par l'homme qu'il a désigné et autorisé auprès de tous en le ressuscitant des morts. »

A qui lit d'ailleurs les catéchèses apostoliques dont les *Actes* nous rendent l'écho fidèle, il apparaîtra que telle est bien la teneur de leur thème fondamental et d'aucuns penseront, peut-être,

que la prédication contemporaine gagnerait à s'y conformer avec plus d'accentuation.

* * *

Du Jésus historique au Fils de l'homme, Juge et Sauveur : c'est la première induction. Du Juge et Sauveur au Fils de Dieu, c'est la seconde.

La question qui se pose d'emblée est celle-ci : Sur quoi s'appuie cette conscience que Jésus a de lui-même? Quand il se prétend au-dessus de tous les prophètes et de tous les rois et revendique son siège à la droite de Dieu, dans quel rapport est-il donc avec Dieu? Est-il simple créature ou ne fait-il qu'un avec lui?

Question prodigieuse, déconcertante, mais inévitable. Dans le Jésus historique impossible de s'arrêter à l'homme. La critique a eu beau l'atténuer, lui ôter ceci ou cela, lui disputer telle parole, lui marchander tel miracle. Il en reste assez, il en reste trop pour faire passer Jésus sous la toise humaine. Aucune expérience, aucune analogie historique ne fournit le mot de l'énigme, ne fait justice à la réalité de Jésus, n'épuise sa définition. Force est donc à l'impérieuse logique de chercher plus haut, dans la direction du divin, mais en s'arrêtant à un point fixé par la religion d'Israël et par la religion tout court, je veux dire le monothéisme. Il ne peut s'agir d'un *alter ego* de Dieu, d'un sous-Dieu. « Lui seul est Dieu, Madame », dit Joad à Athalie. Alors, quoi donc? Cet homme en chair et en os, avec son cœur, sa volonté, sa conscience d'homme serait une épiphanie du seul vrai Dieu dans un être humain? Jésus se croyait-il vraiment dans l'unité d'être avec Dieu? Que nous dit-il par son œuvre? Que nous dit-il par sa parole?

C'est en ces termes que le Dr Karl Adam pose la question et l'on avouera qu'il n'en est pas, ni pour les individus, ni pour les sociétés, plus décisive, plus essentielle, plus formidable par ses conséquences.

L'auteur montre la conviction profonde en Jésus de son unité d'être avec Dieu, dans les affirmations de Jésus sur sa supériorité transcendante, dans son activité miraculeuse, dans la substitution de sa propre personne à Dieu lui-même lorsqu'il se réfère aux oracles prophétiques de l'Ancien Testament, dans la perfection de sa sainteté, dans la conscience de se voir à la fois Sauveur et Juge du monde, embrassant la fin des temps comme le présent, couvrant l'éternité elle-même, dans sa conscience d'être, lui seul, au centre de son message qui est directement l'instauration du Royaume de Dieu, de le regarder comme inséparable de sa personne en qui il se montre, dans l'obligation qu'il fait à tous de se dévouer à lui comme à personne.

De cette analyse exacte et précise du contenu de l'Évangile, il résulte à l'évidence que Jésus dépasse dans son for intime toute mesure humaine. Il n'est pas près de Dieu, à côté de Dieu, il est Dieu lui-même. Cet homme a indubitablement conscience de ne faire qu'un essentiellement avec la Divinité.

Encore un pas à franchir : Comment Jésus exprime-t-il ce rapport essentiel, unique qui l'unit à Dieu?

L'auteur répond que dès son enfance il a eu conscience d'être le Fils du Père, dans un sens tout particulier, comme le Père lui-même l'a proclamé à son baptême, au jour de sa consécration messianique et qu'il a puisé dans ce sentiment le secret de tout son bonheur.

Comment entend-il le caractère supraterrestre de sa filiation divine? Son affirmation est catégorique : « *Toutes choses m'ont été données par mon Père et personne ne sait ce qu'est le Fils, si ce n'est le Père, et ce qu'est le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils veut bien le révéler.* »

Parole dont la sereine simplicité égale la profondeur : elle fait la lumière sur le mystère insondable de cette filiation dans l'unité

d'être absolue. Elle est encore développée par d'autres paroles, celles qui énoncent les sublimes grandeurs conférées au Fils par le Père : sa propre puissance sur toute chair, une connaissance, une possession, une compénétration unique dans l'intimité et la profondeur de leur existence, puis en conséquence de cette communauté unique d'être du Fils avec le Père, l'incommunicable privilège du Fils d'être seul capable de nous révéler le Père.

Ainsi donc le dernier pas est franchi, les derniers voiles sont tombés.

Le premier stade fut sur le plan historique la physionomie purement humaine de Jésus, sa vie intellectuelle, sa vie morale, sa religion intérieure.

Le deuxième stade fut, sur le plan surnaturel, la revendication du Fils de l'homme, à la fois Juge et Seigneur de l'éternel avenir et Sauveur dans le temps présent.

Le premier plan est planté sur le second, les manifestations et les qualités humaines de Jésus ne se peuvent expliquer, même au point de vue historique, sinon par ce caractère, cette mission supraterrrestre, surnaturelle.

Le dernier stade, sur le plan absolument transcendantal, est la participation immédiate et directe de l'être de Jésus à l'être du Père, l'unité de nature avec lui Jésus, Christ, Fils de Dieu. « *Moi et le Père nous ne sommes qu'un.* »

Et donc il a existé, l'histoire l'atteste, un homme du plus merveilleux équilibre physique intellectuel et moral qui, dès le début de sa vie et jusqu'à sa mort, eut conscience d'être le Fils unique du Père, le Fils bien-aimé du Père, celui qui, seul, connaît le Père. Toute son œuvre, toutes ses paroles reflètent cette conscience.

Avons-nous le droit de croire à ce témoignage? Avons-nous le droit de croire à un tel abaissement, à un tel anéantissement de la Divinité, à l'Incarnation? Avons-nous le droit d'affirmer ce paradoxe ; Dieu, l'Infini, l'Absolu est un homme, un Juif, un ouvrier charpentier, un condamné à mort, un crucifié?

TROIS SÉANCES PATRIOTIQUES AUX CONCERTS SPIRITUELS

Quatrième concert : Mozart — Haëndel

Le quatrième concert de la saison sera dédié entièrement à la mémoire de notre roi bien-aimé S. M. Albert et à l'avènement de S. M. le roi Léopold III.

Modifiant en conséquence le programme annoncé, les Concerts Spirituels exécuteront, sous la direction de M. Louis De Vocht, directeur des Nouveaux Concerts d'Anvers et de la Chorale Cœcilia :

Le *Requiem* de Mozart, qui sera suivi du *Te Deum* solennel de Haëndel, avec le concours de M^{lle} Lia Lenssens, soprano; M^{me} De Backer, contralto; M. Frédéric Anspach, ténor, et M. Georges Serrano, baryton; le Chœur des Concerts Spirituels de Bruxelles et l'Orchestre Symphonique de Bruxelles.

Une première audition de ces œuvres aura lieu le vendredi 27 avril, à 20 h. 30; les auditions des samedi 28 et dimanche 29 avril auront lieu à 15 heures; toutes trois au Conservatoire royal de Bruxelles.

Le programme primitivement arrêté pour ce quatrième concert est reporté à la prochaine saison.

Les cartes pour ces trois auditions sont en vente, aux prix de 30 à 7 francs, à la Maison Fernand Lauweryns, 20, rue Treurenberg, à Bruxelles (téléph. 17.97.80), tous les jours de semaine. L'on peut retenir les places par correspondance, moyennant le versement préalable du montant au compte-chèques postaux n° 119.53 de la Maison Fernand Lauweryns, majoré d'un franc pour l'envoi des billets par la poste.

A l'incroyant qui repousse l'Incarnation au nom du monothéisme, au nom de l'idée de Dieu l'auteur réplique justement : « Est-ce que votre idée de Dieu enferme toutes les possibilités, les possibilités infinies de Dieu? Où prenez-vous l'audace d'exclure Bethléem même et Golgotha, d'exclure la théophanie, la manifestation de Dieu en l'humanité de Jésus? »

Un point acquis, c'est l'impossibilité d'expliquer Jésus par l'homme, et que le Surnaturel, le Divin éclate en lui à la lumière de la vérité historique.

La raison peut pousser plus loin ses exigences. Elle peut, la concession est immense, ne pas s'incliner devant l'affirmation de l'unité avec Dieu, témoignage d'un seul, sans doute, mais accrédité par la perfection surhumaine, la puissance surhumaine du témoin. Il semble bien que Dieu ait voulu pousser à l'extrême le respect de la liberté humaine en mettant le sceau au témoignage du Christ, en confirmant toutes ses paroles, en sanctionnant toutes ses œuvres par le signe décisif auquel il en avait appelé, par le fait splendide, triomphant de la Résurrection.

L'auteur couronne donc son ouvrage par la démonstration de la Résurrection, en s'appliquant à l'adapter aux exigences de l'hypercritique.

Je tiens à remercier, en terminant cette recension, l'éminent théologien du Collège des Pères Jésuites de Louvain qui l'a honorée de son suffrage.

Je signale enfin à mes lecteurs que la Maison Salvator de Mulhouse n'est pas, comme je l'ai dit, editrice de l'original allemand, mais seulement de la traduction française et que le prix de vente de cet ouvrage en Belgique est de 30 francs belges; le dépôt de vente est constitué aux Etablissements Casterman, rue du Commerce, 45, Tournai.

J. SCHYRGENS.



CROSLEY

apportera dans votre
maison

**LA GAITÉ
LA JOIE
LE BONHEUR**

DEMANDEZ NOTICE ET DÉMONSTRATION GRATUITE
A DOMICILE DE L'INCOMPARABLE

Modèle MAESTRO - 347

TOUS LES PERFECTIONNEMENTS CONNUS
L'APPAREIL DU CONNAISSEUR ET DE L'ARTISTE

2,950 frs

**CROSLEY, 130-132, rue Royale
BRUXELLES**

Toute personne sou-
cieuse de ses intérêts
est cliente de la

GRANDE MAISON de BLANC

Marché-aux-Poulets
BRUXELLES

... CARRELAGES ...

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone ■ 749.29 BRUXELLES ■ 749.29

... REVÊTEMENTS ...

CARTES-VUES

Impressions photomécaniques
Albums — Catalogues — Palmarès
Travaux d'Art et d'Industrie

Installation moderne pour tous travaux en phototypie.



A. DOHMEN

26, rue de Chambéry, BRUXELLES

Reg. du commerce : Bruxelles n° 356.83. — Tél. : 33.53.03.
Hautes références. Maison fondée en 1913.

Export **X. L.** Double
Helles **X. L.** Bock

Grandes Brasseries d'X. L.

Les Meilleures Bières

Fabrique de Coutellerie et Couverts en acier
inoxydable

LOUIS LAETS "La Perle"
GEMBLoux

En véritable acier Inoxydable, tous modèles couteaux table,
pain, boucher, éplucher, office, ciseaux Inoxydables toutes
tailles. Couverts à sa-
lade, hache-légumes si-
lencieux, acier Inoxydable.

